



ЕВРОПЕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA ĦEORPA EUROPSKI PARLAMENT PARLAMENTO EUROPEO
EIROPAS PARLAMENTS EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW
EUROPEES PARLEMENT PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPAPARLAMENTET

Rapport Annuel d'Activités

2014

DG Infrastructures et Logistique

Table des matières

0. SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET.....	3
1. OBJECTIFS	4
1.1. Objectifs de la direction générale	4
1.2. Evaluation de la faisabilité et des risques potentiels associés	5
2. EVALUATION DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS - UTILISATION DES RESSOURCES.....	6
2.1. Environnement de la direction générale	6
2.2. Ressources humaines de la DG	7
2.3. Exécution budgétaire 2014	8
2.3.1. Crédits finaux et crédits initiaux.....	8
2.3.2. Crédits finaux et crédits engagés	10
2.3.3. Crédits engagés et paiements effectués	11
2.3.4. Utilisation des crédits reportés automatiquement et non- automatiquement de 2013 à 2014.....	12
2.3.5. Utilisation des crédits correspondant à des recettes affectées	14
2.4. Résultats obtenus	15
3. ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE, Y COMPRIS UNE ÉVALUATION GLOBALE DU RAPPORT COÛT- EFFICACITÉ DES CONTRÔLES (ART 66.9 RF)	29
4. CONCLUSIONS	31
5. DÉCLARATION DE L'ORDONNATEUR DÉLÉGUÉ.....	32
6. ANNEXES	33
6.1. Relevés d'exécution budgétaire 2014	33
6.2. Rapport sur le respect des délais de paiement	41
6.3. Liste des exceptions - dérogations à la réglementation	42
6.4. Obligations contractuelles de longue durée.....	44
6.5. Procédures négociées exceptionnelles - articles 53, 134 et 135 RAP	61
6.6. Résultat des évaluations ex-post.....	65
6.7. Fonctions sensibles	67
6.8. Evaluation de la mise en oeuvre des normes minimales de contrôle interne	69

0. SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET

				INLO
Code	Appropriation type	Type de crédits	Formula	EUR or %
	Appropriations of 2014	Crédits 2014		
A	Initial appropriations	Crédits initiaux		198.850.500,00
B	Final appropriations	Crédits finaux		258.462.824,00
C	Commitments	Engagements		256.253.029,24
D	Commitments in % of final appropriations	Engagements en % des crédits finaux	D=C/B	99%
E	Payments	Paiements		110.976.825,16
F	Payments in % of commitments	Paiements en % des engagements	F=E/C	43%
G	Cancellations of 2014 final appropriations	Annulations de crédits finaux 2014	G=B-C-K	2.209.794,76
H	Cancellations appropriations in % of final appropriations	Annulations en % des crédits finaux	H=G/B	0,9%
	Appropriations carried over from 2014 to 2015	Crédits reportés de 2014 à 2015		
I	Automatic carryovers from 2014 to 2015	Crédits reportés automatiquement de 2014 à 2015	I=C-E	145.276.204,08
J	Automatic carryovers from 2014 to 2015 in % of commitments	Crédits reportés automatiquement de 2014 à 2015 en % des engagements	J=I/C	57%
K	Non-automatic carryovers from 2014 to 2015	Crédits reportés non-automatiquement de 2014 à 2015		
L	Non-automatic carryovers from 2014 to 2015 in % of final appropriations	Crédits reportés non-automatiquement de 2014 à 2015 en % des crédits finaux	L=K/B	-
	Appropriations carried over from 2013 to 2014	Crédits reportés de 2013 à 2014		
M	Automatic carryovers from 2013 to 2014	Crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014		130.493.160,58
N	Payments against automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014		117.578.462,00
O	Payments against automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	O=N/M	90%
P	Cancellations of automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	P=M-N	12.914.698,58
Q	Cancellations of automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	Q=P/M	10%
R	Non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014		734.000,00
S	Payments of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014		733.996,45
T	Payments against non-automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	T=S/R	100%
U	Cancellations of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	U= R-S	3,55
V	Cancellations of non-automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	V=U/R	0%
	Assigned revenue in 2014	Recettes affectées 2014		
W	Appropriations from assigned revenue in 2014 (current)	Crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées courants 2014		9.243.514,29
X	Assigned revenue carried over to 2014	Crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées reportés à 2014		94.559.955,74
Y	Commitments on assigned revenue carried over to 2014	Engagements reportés à 2014 sur crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées		2.472.925,97
Z	Payments in 2014 against appropriations from assigned revenue (current and carried-over)	Paiements sur crédits de recettes affectées 2014 (courants et reportés)		6.660.983,12
AA	Payments in 2014 against assigned revenue in % of assigned revenue in 2014 (current and carried-over)	Paiements sur crédits de recettes affectées 2014 en % des crédits de recettes affectées 2014 (courants et reportés)	AA=Z/(W+X+Y)	6%

W : Nature 7 ; X : Natures 5 + 9 ; Y : Nature 3 ; Z : Paiements sur natures 3, 5, 7 et 9

1. OBJECTIFS

1.1. Objectifs de la direction générale

1. mettre à disposition de l'Institution, dans les délais requis, tous les biens et services nécessaires pour le bon déroulement des activités parlementaires et administratives, relevant de la compétence de la DG, conformément aux décisions pertinentes du Bureau ;
2. assurer une assistance de qualité au groupe de travail du Bureau « Bâtiments, Transport et un Parlement vert » et au Bureau ;
3. assurer une qualité optimale des services offerts aux clients et une meilleure information sur ces services (bâtiments et logistique), aussi bien ceux destinés aux Députés que ceux aux Secrétariats généraux et aux Groupes Politiques;
4. progresser dans la réalisation des objectifs environnementaux définis par l'Institution, conformément à la réglementation EMAS et le plan d'action, et contribuer à la réalisation de l'objectif de l'Institution visant à réduire ses émissions CO₂ de 30% d'ici l'année 2020 ;
5. assurer l'accessibilité aux bâtiments du Parlement en tenant compte du principe de « *design for all* » ;
6. participer activement au projet inter-DG "New Word of Work" définissant une vision ainsi qu'une stratégie qui permettront, dans les nouveaux bâtiments, une gestion du personnel basée sur les résultats, une organisation de travail flexible (flexitime, travail à distance, travail mobile, *hotdesking* etc.) et une occupation des espaces, d'une part, plus efficace et, d'autre part, adaptée aux tâches variées et évolutions les plus récentes ;
7. poursuivre la mise en œuvre de la réforme générale des services fournis par la Direction de la Logistique, en mettant en exergue l'amélioration de la qualité des services offerts aux Députés et fondée sur la gestion efficiente des ressources ainsi que sur la durabilité environnementale ;
8. poursuivre l'exécution du plan pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie de la restauration au PE et assurer la réforme des facilités de transport pour les Députés, sur base des décisions des instances politiques et budgétaires adoptées respectivement en 2011 et 2013 ;
9. poursuivre la mise en œuvre de la politique immobilière à moyen terme décidée par le Bureau le 24.03.2010 par l'exécution du projet bâtiment EASTMAN, le projet bâtiment MARTENS (TREBEL), le projet bâtiment ADENAUER et le projet bâtiment HAVEL ;
10. assurer l'efficacité de la DG moyennant une rationalisation et hiérarchisation des activités à l'horizon du nouveau Parlement élu en 2014 ;
11. optimiser la maintenance des immeubles en s'orientant vers une certification de type ISO 9000 en la matière comme décidé par le Bureau le 26.02.2013 ;

12. élaborer des propositions pour l'amélioration des conditions de travail et du cadre social au sein de l'Institution, conformément aux objectifs fixés par l'Administrative Work Programme 2012-2014, dans les domaines de son activité.

1.2. Evaluation de la faisabilité et des risques potentiels associés

La DG INLO dispose d'un registre des risques qui a été mis en place pour les principales activités de la Direction générale. La dernière version de ce document sera transmise au Management Team Support Office fin janvier 2015.

Le secteur de la maintenance des infrastructures compte plusieurs activités à caractère permanent qui font partie du follow-up du Rapport Baloché. Les plus importantes sont le déroulement du programme triennal de formation technique pour les techniciens et le maintien à jour des manuels qualité et des procédures techniques dans le cadre de la politique de maintenance renforcée. Parmi les actions prévues dans le contexte du rapport Baloché, on compte notamment la finalisation de la mise en place des nouveaux contrats de maintenance pour le gros-œuvre/second-œuvre et l'évaluation/audit externe des procédures et des pratiques d'entretien et de maintenance. Une attention particulière est prêtée au suivi des Key Performance Indicators pour les activités de maintenance ainsi que l'intégration continue des coûts d'entretien parmi les critères d'attribution lors de l'achat des nouveaux équipements ou infrastructures.

Les procédures de marchés immobiliers continuent à bénéficier de comités pluridisciplinaires d'évaluation des offres. Les bases pour la rédaction d'un plan évolutif pour couvrir les besoins en matière d'espaces de bureaux ou de bâtiments supplémentaires, fondées sur la stratégie générale et immobilière du Secrétaire général ont été mises en place. Pour les projets immobiliers en général, il y a lieu de noter que la coopération renforcée entre la Direction des Projets immobiliers, l'Unité Contrats et Marchés publics et l'unité du Service juridique spécialement affectée aux projets immobiliers sera maintenue en 2015. Une évaluation du risque pour chaque projet avant la décision d'investissement avec prise en compte de l'aspect financier dans le planning (rolling budget/prévision financière pour chaque bâtiment avec un résumé pour la totalité des bâtiments) fait également partie du mode opératoire.

Au cours de l'année 2014 l'équipe responsable pour la construction du nouveau bâtiment ADENAUER a saisi le Service juridique pour toute question relative à des prestations non exécutées par l'ancienne maîtrise d'œuvre et une très bonne collaboration s'est mise en place. Un système d'alerte précoce est maintenu, assurant une communication interne immédiate de l'augmentation ponctuelle ou permanente d'un risque. Le suivi des délais est assuré par le coordinateur-pilote, sous la supervision du Parlement européen, alors que la mise en place d'un outil de reporting interne est en cours. Le projet a continué de bénéficier d'un suivi systématique de la qualité des ouvrages et des non conformités (avec l'émission de fiches d'écart pour traitement, le cas échéant). L'année 2015 verra la relance des marchés non conformes aux objectifs (lot 74 - « HVAC-régulation »).

La nouvelle structure de coordination du parc automobile est complètement opérationnelle. Les outils de contrôle du respect des conditions contractuelles par les contractants sont en place (y inclus la biométrie pour l'Unité Transport de personnes à Bruxelles). L'outil de gestion « Transport Request Tracker (TRT) » pour les demandes de transport des cantines a été mis en production.

Dans le secteur de la restauration une réflexion a été menée avec l'aide d'une société externe. Le résultat de cet exercice sera mise en œuvre dans les futurs marchés publics. Cela signifie, d'une part, la fin progressive du modèle "un fournisseur par site", et donc une diversification des services de restauration en fonction des bâtiments et des activités. D'autre part, un maximum d'infrastructures séparées seront mises en place afin de permettre des marchés avec plusieurs fournisseurs.

2. EVALUATION DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS - UTILISATION DES RESSOURCES

2.1. Environnement de la direction générale

Sur le plan organisationnel, l'exercice s'est caractérisé par le départ en retraite du Directeur général en poste (M. Costas STRATIGAKIS) le 31 août 2014 et son remplacement par M. Roger VANHAEREN depuis le 1^{er} septembre 2014.

Depuis le premier janvier 2014 le service EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) a été déplacé de la DG INLO pour être directement rattaché au Cabinet du Secrétaire général en raison du caractère transversal de ses activités au niveau de l'institution.

Le transfert des postes budgétaires liés à EMAS a été effectué à compter du premier juillet 2014 :

- article 239 « Compensation des émissions de carbone du Parlement européen » ;
- poste 3200-07 « Acquisition d'expertise : EMAS ».

En ligne avec le cadre d'exécution stratégique présenté aux « away days » du nouveau Bureau en octobre 2014 visant à favoriser une culture mettant davantage l'accent sur les projets et les résultats, un Portefeuille de Projets du Parlement a été mis en place. Ces projets basés sur une gestion dynamique feront l'objet d'une révision régulière et seront ajustés en fonction de l'évolution des programmes de travail et du résultat ou de l'achèvement des projets identifiés.

Chaque direction générale doit intégrer dans cette optique son propre exercice « Strategic execution framework » en identifiant ses missions prioritaires. Les projets définis en 2014 pour la Direction générale couvrent tant les projets d'infrastructures (stratégie immobilière, construction, rénovation, options de financement...) que des actions liées à la logistique (stratégie liée aux services restauration, optimisation des « cantines » de transport,...).

Les projets plus spécifiquement du ressort de la Direction générale « Infrastructures et Logistique » portent sur les axes suivants :

- INLO – Stratégie immobilière moyen terme ;
- INLO – Stratégie de financement pour les investissements immobiliers ;
- INLO – Extension du bâtiment ADENAUER ;
- INLO - Rénovation du bâtiment HAVEL ;
- INLO - Construction et aménagement du bâtiment MARTENS ;
- INLO – Mise en place de la nouvelle stratégie de restauration 2014-2019 ;
- INLO – aménagement pour améliorer l'arrivée et la reprise des visiteurs à l'ATRIUM et planification des travaux de rénovation du bâtiment SPAAK ;
- INLO – Offre consolidée pour les visiteurs à Bruxelles ;
- INLO – Utilisation de cantines plus petites pour le transport de documents ;

- INLO - Audit externe sur l'allocation des ressources humaines à DG INLO ;
- INLO - New World of Work: configuration des espaces de travail.

2.2. Ressources humaines de la DG

Ressources humaines

Les grands chantiers en cours en matière de gestion des ressources humaines incluent le suivi de la mise en place de la réduction des effectifs sur 5 ans, l'internalisation des intérimaires à Strasbourg, l'introduction future de Sysper, des actions de communication et de reporting en matière de formation, heures supplémentaires, missions et archivage.

L'application du plan de réduction des effectifs de 5% sur la période 2013-2018 s'est traduite par la suppression de 6 postes AST en 2014. La réaffectation du service de management environnemental (EMAS) auprès du cabinet du Secrétaire général au 01.01.2014 s'est traduite par le transfert de 4 postes AST et de 4 postes AD. Les effectifs au 31.12.2014 sont inférieurs aux postes organigramme au 01.01.2014 en raison des vacances d'emploi.

En effet, la différence de 26 entre les postes organigrammes AST au 01.01.2014 et les effectifs sur postes organigrammes pourvus au 31.12.2014 s'explique entièrement par le nombre de postes permanents en cours d'affichage/pourvoi ou en attente d'affichage à cette date.

Le nouveau groupe de fonction AST/SC a donné lieu à des transformations de postes AST en AST/SC et à deux recrutements en 2014 (agents temporaires sur postes permanents dans l'attente des listes de réserve AST/SC).

L'augmentation significative des effectifs d'agents contractuels au 31.12.2014 en comparaison à la prévision au 01.01.2014 est attribuable en majeure partie à l'internalisation de 56 personnes à Strasbourg, précédemment employées via agence d'intérim afin de couvrir les besoins spécifiques durant les sessions. Il est à noter que la plupart de ces agents ont un contrat de travail à temps partiel de 25%. En outre, la révision du Statut des fonctionnaires et la mise à jour des dispositions générales d'exécution et des règles internes y afférentes impliquent le remplacement de postes organigrammes précédemment dédiés à des métiers impliquant des tâches manuelles par des agents contractuels de groupe de fonctions I. L'augmentation de ces effectifs est donc appelée à se poursuivre dans le futur.

	Situation au 01/01/2013	Situation au 01/01/2014	Effectifs au 31/12/2014
	Postes Organigramme		
AD	86	86	80
Permanents	76	76	72
Temporaires	10	10	8
AST	353	343	317
Permanents	346	336 (334 AST +2 SC)	310 (308 AST + 2 SC)
Temporaires	7	7	7
Total 1	439	429	397
	Nombre d'agents estimés en ETP		
Agents contractuels	166	173	238
Experts nationaux détachés	0	0	0
Intérimaires	2	2	2.5
Interprètes (ACI)*	N/A	N/A	N/A
Assistants parlementaires accrédités	N/A	N/A	N/A
Assistants parlementaires locaux	N/A	N/A	N/A
Total 2	168	175	240.5
Total PE (1+2)	607	604	637.5
Extérieurs**		934	978

* Nombre de jours convertis en ETP en utilisant une moyenne de 220 jours/an.

** Personnes mises à disposition du PE (travaillant dans les trois sites) via des contrats de prestation de services.

Il s'agit essentiellement pour la DG des agents de nettoyage, de maintenance (hors sessions Strasbourg) et de restauration exprimés en ETP.

2.3. Exécution budgétaire 2014

2.3.1. Crédits finaux et crédits initiaux

En 2014, deux virements de crédits ont été effectués à la demande de la Direction générale. Le virement de ramassage effectué en fin d'exercice au niveau de l'institution a également permis de dégager 71,5 Mio € pour le financement des travaux d'extension du bâtiment ADENAUER.

Poste 2001 « Redevances emphytéotiques » : un virement P4 concernant le transfert des recettes affectées reportées du poste 2003 « Acquisitions de biens immobiliers » pour un montant de 2.321.173 € vers le poste 2001 « Redevances emphytéotiques » a été effectué afin de financer les travaux du projet d'extension du bâtiment ADENAUER par voie de virement à l'intérieur de l'Article 200 "Immeubles". Ces recettes proviennent du remboursement de la quote-part de la Commission pour l'achat des Maisons de l'Europe. Aucune acquisition immobilière n'étant en principe prévue en 2014, ce virement de crédit était destiné à éviter que ces crédits ne tombent en annulation au 31 décembre 2014 par le biais d'une affectation au projet ADENAUER.

Poste 2005 « Construction d'immeubles » : un virement P11 a été effectué à partir des crédits courants des postes 2000 « Loyers », 2007 « aménagement des locaux » et 2008 « Gestion immobilière spécifique » et des recettes affectées des postes 2001 « Emphytéoses » et 2003 « Acquisitions » pour un montant total de 6.400.000 € vers le poste 2005 (une partie sur les crédits courants et une partie sur les recettes affectées). Il a pour objet de financer les travaux du projet de la Maison de l'Histoire européenne. La date de fin de travaux ayant été retardée les crédits reportés destinés à couvrir le solde des travaux tombent en annulation fin 2014. Le virement vise donc à dégager les crédits nécessaires pour un réengagement en vue d'un paiement en 2015 (l'opération revêt un caractère « comptable »).

En outre, les virements de ramassage effectués en fin d'exercice ont conduit au virement C4 d'un montant de 71,5 Mio destiné à contribuer au paiement des travaux de construction de l'extension ADENAUER sur le poste 2001 « Redevances emphytéotiques ». Le virement a été approuvé par la Commission des Budgets dans sa réunion du 3 décembre 2014.

Le tableau ci-après résume les crédits ayant été utilisés lors des opérations de ramassage :

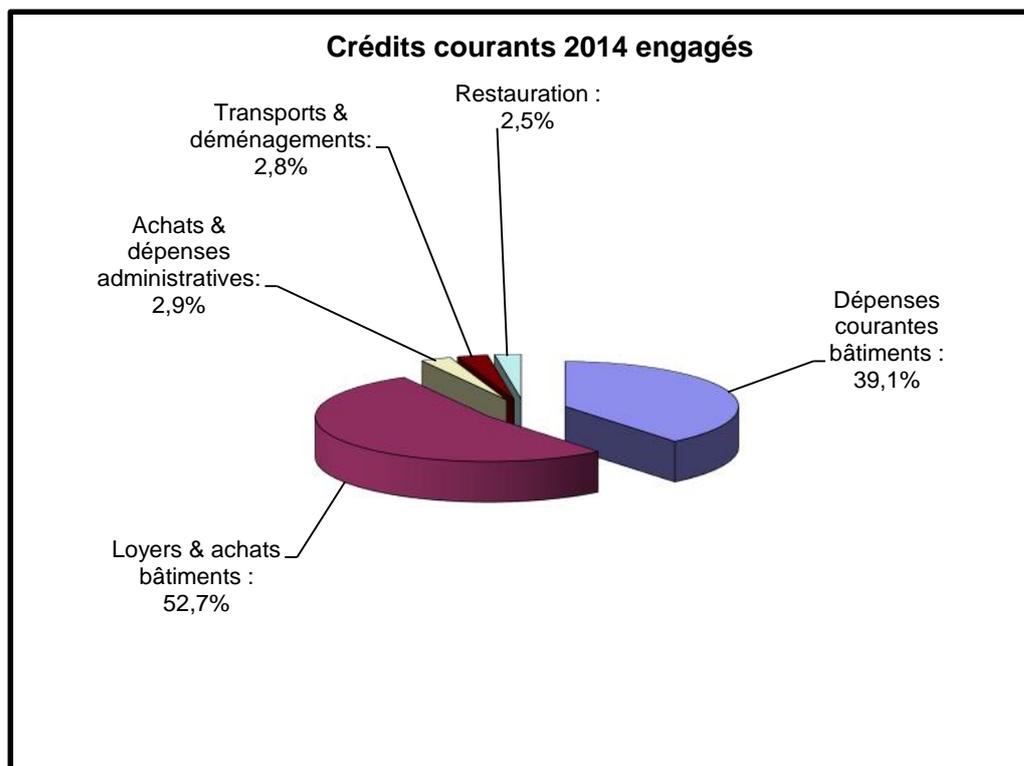
Poste	Intitulé	Montant du virement	Justification
1631	Mobilité	85.085	Dépenses effectives inférieures à l'estimation initiale
2000	Loyers	3.548	Ajustement des loyers favorable
2005	Construction d'immeubles	191.000	Excédent de crédit par rapport aux prévisions
2007	Aménagement des locaux	160.000	Excédent lié à l'atteinte des seuils des contrats cadres Gros Œuvre-Second Œuvre ainsi qu'aux retards consécutifs à l'obligation de réaliser des diagnostics amiante avant travaux
2008	Gestion immobilière spécifique	95.450	Besoins inférieurs aux estimations initiales
2022	Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des bureaux	4.515.000	Révision des besoins – concurrence très favorable sur renouvellement de contrats – report procédure maintenance GO/SO (gros-œuvre-second-œuvre) sur 2015
2024	Consommations énergétiques	3.440.000	Conditions météorologiques favorables – économies sur nouveaux contrats gaz et électricité
2028	Assurances	235.000	Excédent lié à des conditions contractuelles plus favorables lors du renouvellement du contrat assurance incendie.
2140	Matériel et installations techniques	351.000	Demandes inférieures à l'estimation initiale

Poste	Intitulé	Montant du virement	Justification
2160	Transport de députés, d'autres personnes et de biens	2.163.074	L'excédent s'explique principalement par : - la non utilisation des montants prévus pour couvrir le contrat concernant le projet « Car Reservation Center »; les prestations ayant été finalement internalisées le contrat a été résilié en 2013 ; - une rationalisation des prestations liées au transport des membres ; - des dépenses effectives inférieures à l'estimation liée au projet EYE à Strasbourg (European Youth Event).
2300	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	416.000	Anticipation des commandes fin 2013 Demandes inférieures à l'estimation initiale.
2360	Affranchissement de correspondance et frais de port	57.519	Excédent lié à un nouveau contrat-cadre avec des prix plus favorables et demandes de transport inférieures à l'estimation initiale.
2370	Déménagements	80.000	Demandes inférieures à l'estimation initiale
2380	Autres dépenses de fonctionnement administratif	15.000	Demandes inférieures à l'estimation initiale
Total		11.807.676	

2.3.2. Crédits finaux et crédits engagés

99 % des crédits finaux ont été engagés au titre des missions de la Direction générale, ce qui témoigne, à l'issue des deux opérations de ramassage mises en œuvre à la fin de l'exercice, d'une utilisation quasi-totale des crédits.

Le graphique ci-après reprend la ventilation des crédits engagés en fonction des différents types de dépenses gérées par la Direction générale.



Dépenses courantes bâtiments :	100.304.046 €	39,1 %
Loyers & achats bâtiments :	135.060.347 €	52,7 %
Achats & dépenses administratives:	7.355.782 €	2,9 %
Transports & déménagements:	7.236.854 €	2,8 %
Restauration :	6.296.000 €	2,5 %

Total engagé en 2014 : 256.253.029 €

2.3.3. Crédits engagés et paiements effectués

Le taux de paiement des crédits engagés s'élève à 43 %.

Tout comme en 2013, le taux de paiements effectués sur les crédits engagés est relativement faible et s'explique notamment par les reports suivants :

- Poste 2001: les montants engagés sur le poste 2001 (71,5 Mio € issus du ramassage et 2,3 Mio € issus d'un virement de recettes affectées) ne seront payés qu'en fonction de l'avancement des travaux du projet ADENAUER. Ils sont donc reportés dans leur totalité en 2015 en vue d'être utilisés pour reconstituer le fond de roulement prévu par les contrats via un placement sur le compte de la fiducie.
- Poste 2005: le taux de paiement des engagements liés à la maîtrise d'œuvre du projet ADENAUER est faible (inférieur à 30%). Ceci s'explique principalement par les trois raisons suivantes:

1. Les montants des contrats avec chaque lot de la nouvelle maîtrise d'œuvre n'étaient pas connus au moment de l'établissement du budget 2014 (fin 2012). En effet, les contrats n'ont été signés qu'en 2013.
2. Un retard constaté dans le planning cadre a entraîné un retard dans la facturation de la phase 0 du contrat de la maîtrise d'œuvre. La phase 0 devait être facturée initialement en 2013/2014 et finalement une grande partie ne sera facturée qu'en 2015.
3. Les prestations de plusieurs lots de la maîtrise d'œuvre pour les derniers mois de l'année 2014 n'ont pas encore été facturées au Parlement européen.

2.3.4. Utilisation des crédits reportés automatiquement et non- automatiquement de 2013 à 2014

Le taux d'utilisation des crédits reportés s'élève à 90 % et se situe légèrement en deçà du pourcentage d'utilisation des crédits reportés de 2012 à 2013 (93 %).

Le pourcentage relativement élevé de report de crédits de 2013/2014 (54%) s'explique essentiellement par des reports de crédits importants liés aux grands projets immobiliers de la Direction générale (extension du bâtiment ADENAUER ainsi que, dans une moindre mesure, aux travaux de construction de la Maison de l'Histoire Européenne).

Les reports de crédits liés à la construction de l'extension du **bâtiment ADENAUER** à Luxembourg s'élevaient en effet à 63,1 Mio € sur le poste 2001 « Redevances emphytéotiques ». 54 Mio € sont issus des opérations de ramassage intervenues en fin d'exercice budgétaire et de la demande de virement (C12) adoptée par la Commission des Budgets dans sa réunion du 27 novembre 2013. Ces crédits reportés ont été utilisés en totalité.

Dans le cadre des travaux de la **Maison de l'Histoire Européenne**, la date prévue pour la fin des travaux était le 15/12/2014. Toutefois, courant juillet 2014, l'entreprise a annoncé qu'elle n'était pas en mesure de respecter cette date. En conséquence, les crédits reportés de 2013 à 2014 du poste 2007 pour cette opération n'ont pu être utilisés en totalité.

Le tableau ci-après liste les postes principaux où un reliquat de crédits reportés non utilisé est avéré en 2014 :

Poste	Intitulé	Solde final*	Justification
2007	Aménagement des locaux	7.188.818	<u>Projets Bruxelles</u> : Il est apparu mi-2014 que les travaux de rénovation-extension du bâtiment EASTMAN (Maison de l'Histoire Européenne) ne pourraient pas se terminer, comme prévu, en décembre. L'entreprise en charge des travaux a indiqué ne pas pouvoir assurer le planning d'exécution ce qui a conduit à la non utilisation d'une partie des crédits reportés dédiés à cette opération. Près de 90% du solde inutilisé de ce poste sont concernés par cette opération.

			<p><u>Maintenance Bruxelles</u> : le montant non utilisé s'élève à 318.095 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dont 114.695 € pour la fourniture et la pose de serrures électroniques, les travaux avaient été demandés par la DGSAFE puis abandonnés à sa demande ; - dont 50.000€ prestations d'études pour charpente PHS non réalisées <p>Le surplus s'explique par des soldes excédentaires sur des travaux divers</p> <p><u>Maintenance Strasbourg</u> : le montant non utilisé s'élève à 284.041 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dont environ 100.000 € pour l'allongement de la durée de l'étude ingénierie incendie dans le cadre des expertises judiciaires ; - dont environ 110.000 € pour retard dans certains travaux (changement « pierres agrafées » des façades Pflimlin) <p><u>Projets Strasbourg</u> : le montant non utilisé s'élève à 200.000 €, correspondant à des reliquats sur divers travaux réceptionnés en 2014 (Churchill –Réaménagement du Bar des chauffeurs, Désenfumage de l'imprimerie du bâtiment CHURCHILL, Désamiantage du Havel, Aménagement terrasse du 13ème au WEISS).</p>
2008	Gestion immobilière spécifique	276.423	Le reliquat s'explique par des soldes excédentaires sur différents sites et le décompte de prestations diverses.
2022	Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des immeubles	2.164.401	<p><u>Maintenance Bruxelles</u> : le montant non utilisé s'élève à 943.994 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - dont 577.348 € sur contrat d'ascenseurs pour lequel un différend avec le contractant a abouti en octobre 2014 à la signature d'une convention de transaction et la diminution des montants dus par le PE; - dont 104.547 € (solde après décomptes sur les contrats de levage) ; - dont 78.464 € (solde après décompte sur contrat nettoyage) ; - dont 67.188 € (solde après décomptes sur contrat assistance à la gestion) ; <p>Le surplus s'explique par des soldes excédentaires sur décompte de contrats divers.</p> <p><u>Maintenance Strasbourg</u> : le montant non utilisé s'élève à 975.586 € correspondant aux:</p>

			<ul style="list-style-type: none"> - pénalités sur le contrat de maintenance technique venant en diminution du montant facturé (environ 350.000 €); - décompte de fin de chantier inférieur au montant prévisionnel initial; - retard dans certains travaux (environ 100.000 €).
2024	Consommations énergétiques	1.091.299	<p><u>Infrastructure (différents sites)</u> : au moment du report des crédits, la facturation annuelle est encore partielle. Il est donc impossible de calculer avec précision les crédits à reporter car ils dépendent de différents facteurs (conditions climatiques particulièrement favorables par rapport aux années passées sur lesquelles se basent l'estimation, charges d'exploitation des immeubles, variations des prix unitaires et impact des économies d'énergie). Une marge suffisante doit être prévue pour couvrir les cas de figure les plus défavorables.</p>
2160	Transport de députés, d'autres personnes et de biens	276.001	<p>Le montant non utilisé correspond d'une part à l'achat d'un véhicule qui suite à des problèmes techniques rencontrés par le fournisseur n'a pas été réceptionné dans les délais ce qui a conduit à la non utilisation des crédits reportés et d'autre part à des excédents sur décompte de divers contrats de location et fournitures.</p>
2380	Autres dépenses de fonctionnement administratif	127.873	<p>Le reliquat provient principalement de fournitures non effectuées (tenues de services et vêtements de travail) car la société concernée a fait faillite.</p>
3247	Maison de l'Histoire européenne	1.600.000	<p>Les crédits de sous-poste sont également liés à la construction de la Maison de l'Histoire Européenne et leur non utilisation trouve son origine dans le retard lié à ce projet et le report de l'achèvement des travaux en 2015 (cf. poste 2007).</p>

2.3.5. Utilisation des crédits correspondant à des recettes affectées

2.3.5.1 Situation des crédits de dépenses spécifiques/RA

2.3.5.2 Situation des crédits reportés sur dépenses spécifiques/RA

Le taux de paiement des crédits de recettes affectées 2014 en % des crédits de recettes affectées 2014 (courantes et reportées) s'élève à 44 %.

Il importe de souligner dans ce cadre qu'en application de la réglementation financière, les recettes affectées relatives aux postes 2000 « Loyers » et 2001 « Redevances emphytéotiques » peuvent faire l'objet d'un report de droit sans limitation de durée. Par conséquent, seuls les reliquats significatifs des autres postes budgétaires font l'objet d'un commentaire spécifique dans la présente section.

Le tableau ci-après liste les postes principaux où les crédits engagés sur recettes affectées (nature 3) n'ont pas été utilisés en totalité en 2014 :

Poste	Intitulé	Solde final	Justification
2007	Aménagement des locaux	666.868	<p>Travaux d'aménagement Copenhague Raisons ayant conduit à un paiement partiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux n'ont pu débuter qu'en septembre 2014, après la signature du contrat avec un nouvel architecte pour le lancement des travaux, suite à la faillite de l'architecte initial, - le planning initial n'a pas pu être strictement respecté en raison de complications apparues au moment des travaux (problèmes de stabilité de l'ouvrage, d'humidité des fondations). <p>Réaménagement entrée et hall Winston Churchill Suite au non renouvellement du contrat cadre à la demande du bureau d'études IDOM et à la décision de continuer uniquement les missions prioritaires, les études liées à ce projet n'ont pas été finalisées. Les crédits nécessaires aux travaux n'ont pas été intégrés au budget 2015.</p>

2.4. Résultats obtenus

DIRECTION A

Mise en œuvre de la Nouvelle Politique de Maintenance

L'objectif révisé portait sur le fait que les nouveaux contrats de maintenance gros oeuvre/second oeuvre soient d'application en 2014.

Pour **Bruxelles**, les contrats suivants de maintenance sont opérationnels:

- maintenance et travaux du gros œuvre et du second œuvre ;
- troisième et dernier contrat pour l'entretien des installations de levage et de nettoyage des façades ; ce contrat intègre également des travaux de rénovation lourde des appareils les plus vétustes ;

- contrôles réglementaires ;
- contrôle des systèmes de sprinklage ;
- inspections gros œuvre, second œuvre et abords des bâtiments.

A **Luxembourg**, l'audit externe CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) de la politique de maintenance renforcée a été réalisé et les résultats pour le site de Luxembourg ont été satisfaisants sans remarques majeures. La saisine de l'appel d'offres « entretien gros œuvre/second œuvre » a été lancée au cours du dernier trimestre 2014 après des adaptations diverses aux évolutions du parc immobilier.

A **Strasbourg**, l'appel d'offres « maintenance gros oeuvre/second œuvre » a été lancé et est en cours d'attribution.

Un schéma d'audit interne et externe à reproduire régulièrement à chaque législature, a été approuvé par le Bureau le 26 février 2013. Les conclusions de l'audit externe ont été présentées, au terme de la précédente législature (25 juin 2014), au Groupe de Travail du Bureau "Bâtiments, Transport et Parlement vert".

Dans le cadre de la politique d'inspection du gros œuvre et du second œuvre, des fissures dans trois des poutres de la charpente de l'hémicycle ont été découvertes lors de vérifications. Le montant des travaux de réhabilitation est de 2.388.000 €(y inclus un supplément de 15 % pour modifications et imprévus pendant le chantier). Les travaux ont été achevés au premier trimestre 2014 et ont permis la réouverture de l'hémicycle ainsi que la tenue de la première mini-session le 1^{er} avril 2014.

Politique immobilière à moyen terme

Bruxelles

- lancement et préparation de l'évaluation de la prospection immobilière en vue du remplacement du centre de formation et de la prise en occupation des surfaces d'environ 6 000 m² ;
- définition d'une nouvelle stratégie immobilière à moyen terme comprenant la recherche d'espaces supplémentaires pour satisfaire les besoins dans le périmètre défini à proximité des bâtiments principaux et en intégrant le New World of Work et la planification pluriannuelle de la rénovation des bâtiments, y compris des projets connexes. Le principe de redistribution interinstitutionnelle immobilière en fait partie intégrante ;
- suivi de la réalisation des travaux d'amélioration de l'immeuble, sis square de Meeûs, y compris la gestion de l'ensemble des obligations du Parlement européen et des obligations du nu-propriétaire dans le cadre de la convention du 28 mars 2013 et en vue de l'agrément provisoire. Suivi et coordination de l'ensemble des travaux et interventions nécessaires avec la direction B, la DG SAFE et la DG ITEC, permettant la prise en occupation du bâtiment à partir de juin 2014 par environ 1 000 personnes. Cette occupation était l'étape principale permettant la mise à disposition d'espaces supplémentaires parlementaires comme résumé dans le «Strategic Planning for the SG of the European Parliament» ;

- réalisation du concept, des études et des travaux d'un nouveau restaurant pour 800 repas, d'une nouvelle cafétéria pour 300 menus rapides et d'une cuisine modernisée au bâtiment Square de Meeûs. Ce nouveau restaurant est la première réalisation dans le cadre de la nouvelle politique de restauration. Il a été réalisé dans un délai record (+/- 4 mois) avec des contrats cadres et en collaboration étroite avec les collègues de la direction B, malgré le fait que cette réalisation ne figurait pas parmi les objectifs initiaux pour l'année 2014 ;
- suivi de la réalisation du bâtiment MARTENS (Trebel) après la fin de la démolition du bâtiment existant, y compris la gestion de l'ensemble des obligations du Parlement européen et des obligations du promoteur dans le cadre du compromis. Finalisation du programme des travaux d'aménagements spécifiques (expression des besoins). Ce dossier a été entièrement transféré à la direction D fin 2014. La direction D est désormais chargée du suivi du chantier et de la réalisation des aménagements spécifiques ultérieurs ;
- finalisation du dossier d'expression des besoins de la rénovation du bâtiment SPAAK et transfert du dossier à la direction D désormais chargée de développer le projet ;
- définition des projets connexes nécessaires à réaliser, préalablement aux travaux de rénovation du bâtiment SPAAK ainsi que les actions à poursuivre, et transferts des informations à la direction D pour développer les projets correspondants ;
- audits architecturaux et techniques, rédaction des expressions des besoins pour la rénovation du bâtiment REMARD ;
- en concertation avec la DG SAFE, réalisation d'audit de sécurité incendie du bâtiment SPINELLI.

Luxembourg

- coordination de l'ensemble des actions résultant de la location du bâtiment GEOS et de la fin du contrat de bail du bâtiment Président : après transfert du personnel du bâtiment Président vers le bâtiment GEOS début 2014, une analyse de l'optimisation de l'occupation des surfaces du Parlement européen sur le site de Luxembourg a été réalisée. Comme suite à cette analyse, à la mise à jour de l'étude des gênes relatives au bâtiment ADENAUER II ainsi que les demandes de déménagement des différentes directions générales, le Parlement européen est en mesure de proposer à la Commission européenne (Office Infrastructures Luxembourg), la cession du bâtiment Goldbell ;
- étude des scénarii d'abandon des futurs bâtiments loués, en collaboration avec l'Unité des Projets de Luxembourg et l'Unité Politique Immobilière en tenant compte de la planification du projet ADENAUER.

Strasbourg

– expertises judiciaires du bâtiment WEISS :

○ dossier "plafonds" :

L'expertise technique est terminée, le collège d'experts commis par le tribunal de grande instance de Strasbourg ayant déposé son rapport le 31 mars 2014 devant le juge du fond. Aux termes de ce rapport, la somme accordée par le collège des experts qui correspond à 64% des travaux de réparation financés par le Parlement européen, pourrait être remboursée au Parlement européen.

Le juge du fond a été saisi pour condamnation de l'assureur, des entreprises, maîtres d'œuvre et contrôleurs techniques concernés.

○ dossier "Désordres divers" :

L'expertise technique est terminée, le collège d'experts commis par le tribunal de grande instance de Strasbourg ayant déposé son rapport le 30 novembre 2013 devant le juge du fond. Aux termes de ce rapport, la somme accordée par le collège des experts correspond à 67% des coûts de réparation par le Parlement européen.

○ dossier "Flocage" :

Les expertises sont toujours en cours, le collège des experts ayant prévu de rendre son rapport le 31 octobre 2015.

– mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle de travaux d'entretien :

Capitalisant sur les investigations réalisées dans le cadre des expertises, les inspections des éléments de gros œuvre et second œuvre, ainsi que les actions de maintenance préventive, une démarche d'analyse des bâtiments a été initiée en 2014, et se traduira en 2015, par une proposition de programmation pluriannuelle de travaux d'entretien.

Bureaux d'Information

L'esprit d'un accord interinstitutionnel entre le Parlement européen et la Commission européenne en matière de gestion immobilière conjointe des Maisons de l'Europe était d'une part, de définir un cadre de programmation pluriannuelle des prospections pour l'acquisition ou la location, y compris la prévision budgétaire appropriée contraignante, et d'autre part, de simplifier les procédures administratives et financières dans leur gestion quotidienne.

Cependant, les négociations au niveau administratif paraissent épuisées du fait d'une divergence entre la politique suivie par la Commission européenne, qui obéit plutôt à une planification budgétaire en fonction des disponibilités en cours et celle du Parlement européen, qui préconise que le budget doit suivre la planification triennale des actions communes décidées conjointement au niveau politique. Ceci a conduit à maintenir le *status quo* avec les arrangements administratifs actuels qui restent d'application. La relance d'un dialogue au niveau politique pour aboutir à une approche commune pour les Maisons de l'Europe pourrait être considérée ultérieurement.

L'appel d'offres pour les travaux d'extension de la salle de conférence à Bazoches-sur-Guyonne n'a pas pu aboutir et a été déclaré infructueux le 9 novembre 2013. Après révision des spécifications techniques, une nouvelle procédure d'appel d'offres pour ces travaux a été lancée. L'évaluation des offres est clôturée et le marché pourrait être attribué début 2015.

Lors de sa réunion du 13 janvier 2014, le Bureau a approuvé, pour la Maison de l'Europe à Berlin, la signature d'un nouveau contrat de bail pour la location d'une surface supplémentaire de 317 m² au rez-de-chaussée, afin de permettre l'installation d'un Parliamentarium à 360°. Le bail, signé le 19 décembre 2014, inclut 1.342.500 € pour les travaux préalables liés à l'infrastructure du bâtiment y compris l'amélioration de l'Infopoint et l'aménagement de la zone de sécurité. La fin des travaux est prévue pour début 2016.

Mise en œuvre de la politique environnementale

Afin de mettre en œuvre l'objectif n°1 du plan d'action EMAS 2009-2011: "*Emissions carbone, étude générale par site et par bâtiment à Bruxelles et Strasbourg*", un bureau d'études a été sélectionné après appel d'offres en avril 2011 pour réaliser les audits énergétiques. Les études énergétiques sur les premiers bâtiments audités à Bruxelles et à Strasbourg indiquent qu'une réduction des consommations d'énergies et de CO₂ peut être atteinte, à moyen terme, sans investissements importants. Cette action sera clôturée courant 2015. À plus long terme, dans le cadre de la rénovation des bâtiments, d'autres améliorations pourront être intégrées dans un cadre financier et technique plus important.

À Bruxelles :

- finalisation de la phase II de l'étude du relampage; la première partie des travaux sera réalisée en 2015 (parkings et salles de réunion) ;
- poursuite du contrat d'installation des compteurs d'énergie et d'eau pour visualiser les flux d'énergie (2 Mio entre 2012 et 2016).

DIRECTION B

Unité One Stop Shop

Sur la base d'une proposition de l'ancienne Vice-présidente Mme ROTH-BEHRENDT dans son rapport sur le développement des capacités organisationnelles, et l'approbation par le Bureau, le Secrétaire général a mis en place un groupe de travail inter-DG en mai 2013 en vue de disposer d'un guichet unique pour les députés, fonctionnel à partir de février 2014. Sur la base des travaux préparatoires de cette Task-Force, le Bureau a pris la décision finale sur la création du guichet unique pour les députés le 9 décembre 2013.

Depuis le 3 février 2014, le guichet unique pour les députés fonctionne comme un point de contact privilégié auquel les députés peuvent adresser toute demande relative aux services parlementaires. Il s'agit d'un service supplémentaire n'ayant pas vocation à remplacer les services actuels du Parlement européen offerts aux députés agissant comme un lien entre les députés et les différents services qui restent

responsables de leur partie du service offert aux membres. Le guichet unique couvre les services administratifs et de soutien en dehors du travail politique de base et des conseils sur les droits et obligations statutaires des assistants parlementaires accrédités.

Il comprend un bureau d'accueil traitant en urgence les demandes des députés et de leurs assistants en leur nom. En outre, les députés/assistants peuvent soumettre des demandes via un numéro de téléphone, une adresse électronique centrale ou un espace consacré sur l'intranet du Parlement. Une première réponse est donnée dans un délai maximum de deux heures, suivie d'une réponse complète dans les 24 heures. Dans les cas complexes, la réponse est plus longue, les députés sont tenus informés de l'évolution de leur demande. Il s'est toutefois avéré que les membres reçoivent souvent la réponse immédiatement, ou dans un délai de 15 minutes.

Statistiques

Une première mise en œuvre progressive du service a eu lieu à partir du 3 février 2014 jusqu'à la fin du mois de juin 2014, c'est-à-dire la fin de la 7^{ème} législature. À compter du 1^{er} juillet 2014 et du début de la 8^e législature, le service a été pleinement opérationnel.

Au cours des cinq premiers mois de l'actuelle législature, à partir du 1 juillet 2014 jusqu'au 30 novembre inclus :

- le nombre total des demandes a été de 2.368 ;
- le nombre total de membres ayant utilisé le service: 630.

Toutes les demandes sont traitées dans les délais fixés de la décision du Bureau du 9 décembre 2013. En outre, un grand nombre d'anciens députés utilisent le service en plus des députés actuels.

La première enquête de satisfaction du client, conformément à la décision du Bureau, a été finalisée le 5 décembre 2014. Le niveau global de satisfaction parmi les clients ayant utilisé ce service a été de 88,6 %.

Unité Acquisition, Gestion de biens et Inventaire

L'unité Acquisition, Gestion de Biens et Inventaire couvre aussi bien le service d'achats de mobilier, l'inventaire, l'achat de fourniture de bureaux, la location, entretien et réparation de matériel et d'installation techniques, l'achat de dotations vestimentaires et de sécurité, l'achat de papier ainsi que les services de dépôts et magasins situés sur les trois sites du Parlement européen.

Les axes de travail prioritairement étudiés en 2014 peuvent se résumer comme suit :

- participation active aux travaux menés par le Groupe de travail de la DG INLO pour la mise en place de l'image future (*corporate image*) du Parlement européen à travers le mobilier. Vu le nombre de plaintes enregistrées par l'Unité de la part des députés dans le cadre du grand déménagement suite aux élections, le Groupe de travail s'est concentré prioritairement sur le renouvellement du mobilier des députés et de leurs assistants. La proposition élaborée consiste principalement à sélectionner une ligne de mobilier qui soit représentative pour l'Institution et à offrir aux députés plus de flexibilité quant au choix du mobilier

afin de leur garantir des conditions de travail optimales, tout en améliorant le service "front office" offert. Le Groupe de travail suggère d'opter pour le leasing comme mode de financement puisque cette solution permet d'installer l'ensemble du mobilier dans une durée de temps réduite tout en étalant le paiement sur plusieurs années ;

- restructuration de l'Unité axée sur la définition et établissement d'un service clientèle, d'un service de coordination et planification budgétaire et d'un service inventaire sur les trois lieux de travail (restructuration approuvée par le Secrétaire général le 17 avril 2014) ;
- déménagements de plus de 200 bureaux du bâtiment PRESIDENT vers le nouveau bâtiment GEOS en coopération avec l'Unité Déménageurs, dans les délais impartis par le planning établi par la Direction A de la DG INLO ;
déménagements et équipement de bureaux pour un total de 1.430 modules depuis les bâtiments centraux vers le bâtiment Square de Meeûs et d'autres bâtiments périphériques à Bruxelles ;
réallocation et fourniture de bureaux au bâtiment SPAAK et fourniture de 80 nouveaux bureaux pour les députés au bâtiment SPINELLI ;
8.882 demandes de déménagement ont été traitées et exécutées via la nouvelle application IT "*GPI Office move*" (mouvement de personnel avec ou sans biens) et 5.578 Furnimob (fourniture / retour de biens meubles de et vers les zones de stockage) ont été exécutés ;
- gestion de l'inventaire sur les trois lieux de travail et les bureaux extérieurs. Tracking entièrement réalisé par la DG INLO de 89.117 biens représentant 90,4% du total dont la DG INLO est ordonnatrice. Le nouveau projet informatique de gestion du stock introduira aussi le *tracking* via le RFID (radio fréquence). Ce projet est dans la phase du "*Business case*" qui sera suivi par l'achat ou le développement interne d'un logiciel d'application ;
- installation et mise en réseau de 364 machines photocopieuses avec fonction '*scan et print*' sur les trois lieux de travail ;
- s'assurer de la consigne de 4.995 dotations vestimentaires et de sécurité, organisant les séances d'essayage dans les trois lieux de travail avec les diverses catégories des agents ayant droit.

Activités futures :

- suivi et préparation du programme "New World of Work" et de la mise en place d'un mobilier plus fonctionnel pour les députés tels que définis dans le "Strategic Execution Framework" de la DG INLO ;
- suivi et mise en place du nouveau système informatique de gestion de stock et réception de colis sur les quais de déchargement (matériel de bureau,...) ;
- poursuite de la réorganisation de l'Unité avec une attention particulière au service client.

Unité Restauration et Centrale d'Achats

L'année 2014 a vu la poursuite des efforts de réforme visant à moderniser les opérations de restauration au Parlement européen jusqu'en 2019, qui sont définies dans la décision du Bureau du 10 juin 2013 «La future politique de restauration du Parlement 2014-2019 — Orientations en vue de sa modernisation».

Suite aux dernières élections du Parlement européen et à l'impact organisationnel qui en résulte, des efforts considérables ont été déployés afin de fournir une nouvelle cantine et cafétéria moderne au bâtiment Square de Meeûs avec une capacité de 800 repas. Cette nouvelle installation a été conçue pour offrir un très haut niveau de confort, ainsi qu'une offre alimentaire plus durable et de meilleure qualité. Cette nouvelle cantine est le premier projet d'infrastructure qui a été réalisé conformément aux orientations adoptées par le Bureau dans sa décision susmentionnée. En outre, une nouvelle cantine et cafétéria a été mise en place au bâtiment GEOS au Luxembourg dans les délais prévus. D'autres améliorations ont également été réalisées dans différents points de vente, principalement, à Bruxelles et à Luxembourg.

En outre, des plans pour la modernisation des infrastructures de la restauration sur tous les sites ont considérablement progressé en 2014. Une sandwicherie complètement réaménagée dans le bâtiment SPINELLI et un nouveau restaurant au bâtiment TREVES seront réalisés d'ici septembre 2015. En ce qui concerne Strasbourg, toute une série de mesures ont été élaborées afin d'améliorer le service et de répondre au problème de sur-fréquentation du Self-service du bâtiment WEISS pendant les périodes de sessions. Dans ce contexte, la création d'une terrasse est prévue à côté du restaurant self-service, ainsi qu'une nouvelle section «à emporter» à proximité du bar au bâtiment WEISS, à réaliser si possible au cours du premier semestre de 2015.

En 2014, l'Unité Restauration a également été en mesure de lancer une stratégie de communication dynamique, principalement par l'intermédiaire du Newshound et du site Intranet du Parlement, et une identité visuelle, qui se poursuivront au cours des années à venir. Plusieurs événements thématiques avaient été mis en œuvre sur les différents sites, dans le but de fournir des informations, concernant principalement l'alimentation de meilleure qualité et plus durable. Dans ce contexte, l'unité a également introduit une fiche «ingrédients» sur tous les sites, qui doit désormais également indiquer les allergènes. La présente fiche d'information est en conformité avec la législation de l'Union européenne et nationale dans ce domaine. En outre, une politique de gestion des déchets alimentaires a été mise en place sur les trois lieux de travail, en tenant compte de la résolution adoptée par le Parlement européen en 2012 ainsi que des initiatives qui ont été lancées au niveau européen et national. Ces éléments de la politique des déchets alimentaires incluent la pesée pour le salad-bar ainsi que la mise en place d'une part réduite à un prix réduit («ma portion»).

L'actuel contrat de restauration à Bruxelles arrivant à son terme en septembre 2015, un élément essentiel de l'activité de l'unité a été la préparation du cahier des charges pour le prochain contrat. Les documents de l'appel d'offres, dont la publication est prévue en février 2015, ont intégré les exigences de la décision susmentionnée du Bureau ainsi que les exigences demandées dans le cadre de plusieurs résolutions du Parlement européen. En outre, en novembre 2014, un nouveau contrat de maintenance pour le site de Bruxelles a été conclu.

Avec l'introduction de la réforme du service des boissons en juillet 2014, une réduction significative des dépenses relatives à ce poste budgétaire a été réalisée. Cela permettra de se conformer à la poursuite de la réduction du budget pour ce type d'activité en 2015.

Unité Transports de Personnes

Le processus de la réforme du Transport des Membres a continué en 2014. En ce qui concerne la modernisation physique du Centre de Réservation de Voitures (CRC), la phase préparatoire de l'aménagement des espaces *front office* et *back office* à Bruxelles et à Strasbourg a été finalisée par l'approbation des plans d'étude, permettant au service bâtiments de la DG INLO d'exécuter les travaux au cours de l'année 2015. Fin 2014, le projet se trouve dans sa phase d'appel d'offres ouvert.

En même temps, un projet de modernisation du logiciel de réservation (Logitran) est en cours. L'outil actuel se limite à la gestion des réservations de transport par les Membres (*front office*), sans répondre aux exigences de bonne gestion opérationnelle et budgétaire (*back office*). La phase d'étude préparatoire a été finalisée en 2014 en collaboration étroite avec la DG ITEC, lui permettant d'exécuter les travaux de développement et l'installation du nouveau logiciel Logitran en 2015. Fin 2014, ce projet se trouve dans sa phase de préparation de l'appel d'offres ouvert.

En collaboration avec les services informatiques de la DG INLO, une étude de modernisation de l'accès aux zones de voitures de service à Bruxelles et à Strasbourg a été entamée en 2014, pour passer d'un système de télécommandes par voiture vers un système de lecture de plaques de voitures. Ce projet permettra en même temps une gestion opérationnelle plus aisée et sécurisée et une meilleure gestion de suivi pour imputer ces données dans la partie gestion budgétaire du nouveau logiciel Logitran. Fin 2014, ce projet se trouve dans sa phase d'appel d'offres restreint pour sélectionner et implémenter le produit pendant l'année 2015.

Ressources financières: une gestion financière rigoureuse a permis d'économiser environ 1,7 Mio € par rapport aux crédits alloués, malgré les horaires étendus et une augmentation des prix de 8 % résultant d'un nouveau contrat à Strasbourg. Ces efforts ont permis de finir l'année budgétaire avec une économie sur les dépenses d'environ 25 % sur le budget initialement alloué.

Projets spécifiques réalisés en 2014:

- l'espace du comptoir de départ au niveau du parking SPINELLI -3 à Bruxelles a été modernisé pour améliorer la qualité du service aux Membres et les conditions de travail du personnel. Le comptoir prévoit entre autre un accès plus facile pour l'accueil des Membres et le personnel à mobilité réduite ;
- un espace bagagerie pour les Membres a été ouvert dans le local voisin au comptoir de départ à Bruxelles ;
- afin d'accélérer le départ des voitures pour les Membres, des emplacements de parking pour *départ immédiat* ont été réservés en face de la porte de sortie du comptoir de départ à Bruxelles ;
- dans le cadre de la politique environnementale EMAS du Parlement européen, plusieurs emplacements de parking avec bornes de chargement pour voitures de service électriques et hybrides ont été aménagés, à Bruxelles et à Strasbourg.

Service Mobilité

- signature d'une convention avec la société de transport "De Lijn" en Belgique, afin d'élargir l'offre d'encouragement de l'emprunt du transport en commun par le personnel et les Membres pour leurs déplacements ;

- signature d'une convention interinstitutionnelle pour M-pass à Luxembourg, afin d'élargir l'offre d'encouragement de l'emprunt du transport en commun par le personnel ;
- mise en ligne du "Mobility Survey" de la SNCB en vue de procéder à une enquête sur le mode de déplacement du personnel du Parlement européen à Bruxelles ;
- la flotte des vélos a été renforcée par la livraison et la mise à disposition de 22 bicyclettes électriques dans les trois sites pour encourager des utilisateurs qui chercheraient des moyens de transport plus respectueux de l'environnement ;
- les travaux préparatoires à l'introduction d'un projet pilote de co-voiturage encourageant le personnel et les Membres à utiliser le co-voiturage pour leurs déplacements professionnels sont retardés dans l'attente de la clarification de plusieurs aspects juridiques. La mise en œuvre est maintenant programmée au cours de l'année 2015.

Unité des Huissiers de Conférence

Les principaux objectifs de l'Unité des Huissiers de Conférence en 2014 ont été les suivants:

- renforcement des effectifs et de la parité hommes/femmes ;
- développement d'un programme de formation spécifique de mise à jour des connaissances des huissiers de conférence et d'un programme de formation pour les nouvelles recrues ;
- élaboration d'un manuel de procédures contenant les instructions détaillées et les renseignements sur le travail quotidien des huissiers de conférence ;
- instauration de la parité hommes/femmes pour les uniformes de cérémonie.

En 2014, l'Unité des Huissiers de Conférence a fourni une assistance pour plus de 5.000 réunions, journées événements et au service «Protocole». Parmi ces réunions de haut niveau ou d'événements de grande envergure, on peut mentionner la visite du Pape, les auditions des commissaires, l'accueil des nouveaux membres du PE, la rencontre de la jeunesse européenne et les élections du Président, des vice-présidents et des questeurs.

Un remplacement générationnel dans l'Unité a eu lieu en 2014. La nouvelle coordination préconise désormais un style de gestion qui renforce à la fois la communication en amont et en aval. Cette communication n'est pas seulement importante au sein de l'unité, mais aussi à l'égard de toutes les parties prenantes. À cet égard, avec la participation de collègues de la DG EXPO et de la DG IPOL, un manuel a été élaboré afin d'expliquer le rôle des huissiers de conférence et les règles régissant les activités des huissiers de conférence dans les réunions parlementaires. En outre, un groupe de travail sur «l'assistance aux membres au cours des séances plénières et d'autres réunions officielles du Parlement européen - rôle des huissiers de conférence» a été lancé fin 2014 pour analyser les procédures et déterminer les moyens pour renforcer la coopération globale entre les différentes directions générales fournissant une aide à des réunions parlementaires.

En termes de réformes structurelles, un nouveau niveau de responsabilité a été créé par l'introduction des chefs d'équipe. À l'heure actuelle, la structure de cette unité est prévue comme suit : un chef d'unité ; un coordinateur (+ un coordinateur en back up en cours de formation) ; un secrétariat central des huissiers ; 2 chefs d'équipe « hémicycle » et 19 chefs d'équipe « salles de réunion ».

En 2014, une formation spécifique pour améliorer le développement professionnel et personnel de tous les membres de l'unité a été donnée durant la période de mai à décembre 2014.

Pour conclure, conformément à la politique d'égalité, tous les membres du personnel portent désormais le même costume durant les activités protocolaires (par exemple, sessions plénières).

Unité des Huissiers d'Etage

Afin de garantir un niveau élevé de qualité des services offerts aux membres en particulier, ainsi qu'aux autres services, les méthodes de travail ont été adaptées et rationalisées de manière à être plus efficace. Ces mesures comprennent, notamment, la rationalisation de la distribution du courrier (solutions sur mesure au lieu d'une solution standard), le changement de distribution de journaux non nominatifs aux membres et la création d'un groupe d'huissiers en back up pour couvrir les absences de collègues. À la suite de l'accord donné par le Secrétaire général le 12 juin 2013, en vue de la réorganisation et de la modernisation des services des huissiers, la fin de l'année 2013 et le début de l'année 2014 ont été marqués par une réduction considérable du nombre des huissiers d'étage.

En ce qui concerne les objectifs de l'unité, ils ont été atteints (objectif de gestion : la réduction des jours de maladie est passée d'une moyenne de 22.7 jours par personne à 17.7 jours ; l'efficacité du service (exprimée en nombre de bureaux desservis par huissier par jour) s'est améliorée à Bruxelles de 47 % et dans tous les lieux de travail les heures supplémentaires ont été réduites de plus de 50 %).

Unité Transport de Biens

L'Unité Transport de Biens a assuré les déménagements :

- administratifs à Bruxelles (de différents bâtiments vers le nouveau bâtiment Square de Meeûs) et à Luxembourg (du bâtiment PRESIDENT vers le bâtiment GEOS) ;
- liés à l'augmentation du nombre de bureaux par Membre (Bruxelles) ;
- liés aux élections européennes (déménagement des Membres réélus et leurs assistants vers leurs nouveaux bureaux à Bruxelles et à Strasbourg).

L'unité a poursuivi sa mission de manutention et de transport routier des biens dans et en dehors des trois lieux de travail.

Un système de réservation par Intranet pour le transport des biens a été mis en place et fonctionne pleinement permettant une gestion plus moderne du flux du travail.

Dans le cadre des élections européennes, l'unité a assuré le transport des effets personnels des Membres en fin de mandat vers leur lieu d'origine.

Trois nouveaux véhicules électriques ont été reçus et utilisés pour le transport local en milieu urbain, réduisant ainsi considérablement les émissions CO₂.

Dans le souci de diminuer l'"empreinte carbone" environnemental, les spécifications techniques des nouvelles cantines plus petites pour le transport de documents entre les trois lieux de travail, ayant comme but la diminution du volume de documents transportés, ont

été finalisées et transmises à l'ordonnateur compétent afin de lancer une procédure d'acquisition dans les meilleurs délais après l'accord politique.

DIRECTION C

Ressources humaines

Les grands chantiers mis en place incluent le suivi de la mise en œuvre de la réduction des effectifs sur 5 ans, l'internalisation des intérimaires à Strasbourg, des actions de communication et de reporting en matière de formation, heures supplémentaires, missions et archivage :

- mise en place d'une procédure ring book, d'évaluation des vacances d'emploi, diffusion d'un aide-mémoire sur les Ressources Humaines ;
- révision de la procédure de pourvoi des postes et de traitement des candidatures spontanées ;
- alimentation et maintenance du site intranet DG INLOWEB (deuxième site le plus consulté parmi l'intranet des différentes Directions générales).

Informatique

Le support informatique a notamment géré la fin de l'exercice de migration vers Windows 7, la mise en place de caméras pour le suivi du chantier de construction ADENAUER ainsi que la gestion du remplacement du parc de photocopieurs pour la DG et près de 6.600 interventions.

Parmi les projets gérés par le secteur projets et développement on retrouve la mise en production de Transport Request Tracker (TRT), la mise en production du volet 3 du Programme de planification des Marchés de la DG (PMP) et la préparation du programme IT 2015.

Finances

En matière budgétaire et de contrôle les actions menées recouvrent notamment :

- la coordination des actions préparatoires liées à l'introduction du futur système de gestion financière (FMS) ;
- la mise à jour du manuel budgétaire (volet lié à la procédure budgétaire) suite à la révision des Règles Internes relatives au budget, entrées en vigueur en juillet 2014 en y intégrant les aspects liés aux opérations d'inventaire des immeubles et aux écritures comptables ;
- les actions de contrôle ex-ante et ex-post ;
- le suivi de l'exécution budgétaire et de la clôture 2014 et la préparation du budget 2016.

Dans le cadre de ses actions « support financier » aux services de la direction générale des présentations/workshops financiers portant sur "l'établissement du budget » ainsi que sur "les rapports d'activités" ont été organisés sur les trois sites. Plus de 50 agents financiers y ont participé.

Marchés publics

L'Unité Marchés s'est attachée quant à elle notamment à la programmation pluriannuelle des marchés et leur évaluation systématique à mi-chemin, à la documentation des processus/procédures de marchés publics, à leur simplification ainsi qu'au développement continu de l'outil PMP (programme de Planification et gestion des Marchés Publics de la DG).

62 marchés ont été lancés et signés en 2014.

DIRECTION D

Bruxelles

Suite à la signature de nouveaux contrats d'étude au second semestre 2013, une série de projets a pu être relancée.

Ceci a permis de terminer l'année 2014 avec 4 nouveaux chantiers :

- bâtiment SPINELLI - Réaménagement de la sandwicherie Zone E ;
- bâtiment TREVES - Aménagement Restaurant ;
- bâtiment ATRIUM - Arrivée / reprise visiteurs ;
- bâtiment SPAAK - Salons protocolaires ;

alors que 4 chantiers ont pu se terminer :

- bâtiment SPINELLI - Tri courrier ;
- bruxelles - Redondances SRZ (sous répartiteurs de zone) ;
- bâtiment WIERTZ – Sécurisation ;
- Bruxelles: amélioration du confort Passerelle KAD.

Une douzaine de projets ont fait l'objet d'études dont deux ont débouché sur un appel d'offres en fin 2014.

L'année 2014 a été l'occasion de développer différentes esquisses pour la rénovation du bâtiment SPAAK et de mieux circonscrire les 11 projets connexes à réaliser préalablement à la rénovation.

Le projet de travaux de première installation pour le bâtiment MARTENS / TREBEL a été entamé. En novembre, la partie relative à la construction a été transférée depuis l'Unité de Maintenance et de Gestion immobilière. Il a aussi été demandé le concept de NWoW (New World of Work) aux aménagements.

Le projet EASTMAN -Maison de l'Histoire européenne- a vu la fin des démolitions et de la structure, la fermeture du bâtiment jusqu'au niveau +5 ainsi qu'une partie des travaux de techniques et de parachèvement du bâtiment. Quatre nouvelles demandes de projet ont enfin été prises en compte.

L'unité a connu une augmentation de ses effectifs de 3 personnes par transfert depuis l'Unité de Maintenance et Gestion immobilière de Bruxelles. Pour le reste, les équipes de projets spécifiques ont partiellement été bâties sur base de l'équipe des projets généraux dont la capacité de production est totalement mobilisée pour 2015 sur les projets en cours.

Luxembourg

L'Unité Projets Immobiliers Luxembourg a pour rôle principal (et quasi unique) de mener à bien le projet d'extension et remise à niveau du bâtiment ADENAUER. En 2013, suite aux décisions du Bureau de 2012 et à une analyse globale de la situation effectuée en partenariat avec l'État luxembourgeois, il a été décidé de remplacer la maîtrise d'œuvre de conception par une maîtrise d'œuvre d'exécution constituée de cinq entités sous la direction d'un coordinateur-pilote. Fin 2013 les travaux ont repris sur le chantier et parallèlement le système de financement a été complété avec la mise en place de la fiducie. Ainsi, 2014 représente la première année complète de réalisation du projet sous sa forme actuelle.

L'objectif principal de l'Unité Projets Immobiliers Luxembourg est d'assurer la réalisation du projet ADENAUER dans le respect des délais et coûts définis par les autorités politiques. Parallèlement, l'Unité Projets Immobiliers Luxembourg doit assurer le bon déroulement et l'efficacité du mécanisme de financement via la SI KAD PE.

Délais:

Fin 2013 le projet avait pris un retard de 3 mois par rapport au planning-cadre initial du projet. En 2014, malgré les imprévus rencontrés sur le chantier et les difficultés liées à l'organisation des appels d'offres n°4 et n°5 (« construction de techniques spéciales » et « second œuvre »), le planning-cadre ajusté en prenant en compte le retard initial de 3 mois n'a quasiment pas été modifié.

Toutefois ce planning-cadre n'intègre pas encore le retard lié aux modifications des façades dont la durée est en cours de négociation avec le lot 61-Façades ainsi que le retard lié à la relance en cours de l'appel d'offres du lot 74 (HVAC-régulation). La date de fin des travaux pour le chantier Est pourrait par conséquent être reportée au total de 6 à 9 mois.

Coûts des travaux réalisés sur chantier :

En 2014 ont été réalisés 40% des travaux du gros-œuvre Est (lot 41). Aucun autre lot de construction n'a commencé ses travaux sur le chantier. Par contre, le lot 61-Façades a demandé et reçu un préfinancement à hauteur de 10% de son contrat pour préparer des éléments de construction en atelier.

En y intégrant les coûts liés au lot 2, on constate à la fin 2014 une consommation cumulée de 8.5% du coût d'objectif (1% en 2013 et 7.5% en 2014).

Coût prévisionnel total des travaux du projet ADENAUER :

En 2014 d'importantes mesures d'économies – 20 Mio. - ont été intégrées dans les études pour respecter le coût d'objectif. Courant 2014 ont aussi été lancés les appels d'offres n°4 et n°5. Ces deux appels d'offres représentent 45 % du montant du coût d'objectif, de sorte qu'à l'issue de ces appels d'offres 85 % du coût d'objectif du projet seront fiabilisés.

Selon la dernière estimation de la maîtrise d'œuvre avant le lancement de ces deux appels d'offres le coût du projet est inférieur au coût d'objectif.

Après ouverture des offres de ces deux appels d'offres en octobre et décembre 2014, il a été constaté, qu'à l'exception de deux lots de construction (sur quatorze) les offres respectaient les estimations établies par la maîtrise d'œuvre. Pour le lot 74 – HVAC/Régulation dont la seule offre transmise présente un dépassement considérable, il a été décidé d'annuler et de relancer la procédure en y intégrant d'autres mesures d'économie administratives et techniques. Tous les autres lots sont encore en cours d'analyse et une décision sera prise début 2015.

Financement :

Tout au long de l'année 2014 la fiducie a été utilisée pour garantir les montants du PE qui n'étaient pas utilisés directement pour le paiement des factures. Les actifs détenus dans la fiducie provenaient des préfinancements du PE ainsi que du premier tirage sur prêt effectué le 31 décembre 2013. Les actifs étaient libérés progressivement en fonction des besoins. En 2014, le PE a ainsi exécuté 10 libérations pour un montant total de 31.9 Mio EUR.

Fiscalité de la SI KAD PE :

En 2014, des contacts avec les autorités fiscales luxembourgeoises ont permis de rétablir la neutralité fiscale de la SI KAD PE:

- en ce qui concerne l'application de l'impôt minimum (demande de grâce) ;
- en ce qui concerne l'impact de la TVA (remboursements rapides).

Strasbourg

Le marché de travaux de rénovation du bâtiment HAVEL a été attribué en août 2014 et les travaux sont en cours.

Les autres marchés attribués courant 2014 sont:

- remplacement des centrales de traitement d'air et pompes à chaleur des bâtiments DE MADARIAGA et CHURCHILL ;
- contrat de prestations architecturales et techniques 2014-2018 ;
- travaux de sécurisation des plafonds des salles de réunion du bâtiment WEISS.

Le marché suivant a été lancé:

- travaux de fiabilisation des locaux techniques d'informatique et telecoms (Sous Répartiteurs de Zone).

Les études des marchés suivantes ont été lancées:

- installation d'une version réduite du Parliamentarium dans le bâtiment Louise WEISS ;
- transformation de 3 salles de réunion du bâtiment Pierre PFLIMLIN en bureaux paysagers.

3. ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE, Y COMPRIS UNE ÉVALUATION GLOBALE DU RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ DES CONTRÔLES (ART 66.9 RF)

Dans le cadre des activités de contrôle interne de la Direction générale pour la période de référence (janvier à fin décembre 2014), le Service 'ex-ante' a examiné 6.805 dossiers (statistiques Finord), parmi lesquels :

- 1.811 dossiers de propositions d'engagement de dépenses ;
- 4.575 dossiers d'ordonnance de dépenses ;
- 127 dossiers de liquidation d'engagement de dépenses ;
- 165 dossiers d'ordres de recouvrement.

Dans ces statistiques sont également inclus 81 propositions de créances ainsi que 46 ordres permanents.

Suite aux vérifications effectuées, 293 dossiers ont été renvoyés aux différents services initiateurs sous forme de "REF" et 20 sous forme d'observations "OBS" pour correction d'erreurs ou demandes d'informations complémentaires.

Par ailleurs, dans le cadre des procédures de passation de marchés, 83 dossiers ont été examinés : 35 procédures négociées pour les marchés de faible valeur et 48 procédures présentées en "pré-saisine". Sur les dossiers de pré-saisine, 27 avis ont été émis.

Le total général de dossiers est de 6.888 (6805 + 83).

Enfin, une pièce budgétaire soumise à la vérification ex-ante a donné lieu à émission d'un avis non conforme et d'un passer outre de l'ordonnateur :

ED n° 40240/4002160

Le bon de commande n° 6B10/2014/SOF/JMB/06 pour la location des limousines de Strasbourg, d'un montant de 265.886 € n'a pas été signé durant la validité du contrat.

Conclusion

Le service du contrôle interne 'ex-ante' est conscient de l'existence de plusieurs risques en matière de bonne gestion financière, mais aussi en termes de régularité de la dépense, de fiabilité des comptes, d'efficacité et de valeur ajoutée.

Le fait que dans plusieurs domaines budgétaires, le niveau réglementaire soit élevé, donne lieu à différentes interprétations. Dans ces conditions, une attention particulièrement minutieuse est accordée à chaque dossier par chacun des membres du contrôle qui présente son travail à l'un de ses collègues pour une vérification supplémentaire et croisée. Bien évidemment, les dossiers sensibles et d'une grande complexité sont analysés par un troisième agent, voire de manière collégiale par l'ensemble du service si nécessaire. Quant à l'évaluation coût/efficacité, l'analyse des dossiers est en premier lieu réalisée dans le souci de conseiller les services opérationnels pour leur prise de décision. Cette analyse permet de juger du bien-fondé économique de la décision, particulièrement en cas de choix entre plusieurs options, afin de déterminer l'intervention économiquement la plus efficace. Le contrôle est réalisé avec un souci de pédagogie et de communication constante avec les services opérationnels ; en effet, les collaborateurs du service de contrôle interne 'ex-ante' sollicitent à ce titre très souvent les services opérationnels pour demander des explications, avant de prendre une décision. Ce temps de conseil, d'écoute, par voie de réunions, de communications par 'REF' ou 'OBS', est difficilement quantifiable aujourd'hui avec le système financier actuel FINORD/WebContracts. Pour cela il faudra attendre la mise en œuvre du futur système FMS qui pourrait permettre de mieux mesurer toute intervention du contrôle en temps réel.

Toutefois, malgré un effectif restreint de vérificateurs (2AD, 3AST, et 2 contractuels), le service du contrôle interne est organisé de manière à assurer la continuité des opérations de la Direction générale et à garantir des délais d'exécution satisfaisants y compris par des permanences supplémentaires pendant les périodes chargées de clôture d'exercice en fin d'année.

Par ailleurs, le Parlement européen a adopté une série de standards de contrôle internes basés sur les pratiques communément admises au niveau international dans l'optique d'assurer la réalisation de ses objectifs politiques et opérationnels. Comme requis par la réglementation financière la direction générale a mis en place une structure organisationnelle et un système de contrôle interne destiné à répondre aux standards de contrôle établis, en rapport avec l'environnement de travail propre à ses missions

principales. Le résultat de la revue des normes minimales de contrôle interne figure en annexe 8.

4. CONCLUSIONS

Les chantiers de grande ampleur auxquels la Direction générale fait face dans le cadre de son programme de travail bénéficient d'une structure consolidée suite à la mise en place de la réorganisation initiée en 2010 et achevée en 2013 (avec plus particulièrement la création d'une direction des projets et d'une direction des ressources). A la construction ou l'acquisition de nouveaux immeubles vient en effet s'ajouter la nécessaire rénovation programmée du parc immobilier existant.

Outre la réalisation du projet "ADENAUER" à Luxembourg qui est entré dans sa pleine phase de construction, divers projets majeurs ont été lancés ou se poursuivent en 2014:

- la construction de la Maison de l'Histoire Européenne à Bruxelles dont l'achèvement est prévu en 2015 ;
- l'acquisition du bâtiment MARTENS à Bruxelles et le suivi des travaux y afférents ;
- le suivi des travaux d'aménagement, le déménagement la prise en occupation du bâtiment Square de Meeûs à Bruxelles ;
- la rénovation complète du bâtiment HAVEL à Strasbourg pour lequel les travaux ont débuté en fin d'année 2014,
- l'important programme de rénovation du parc immobilier à venir ;
- la mise à disposition de surfaces parlementaires additionnelles en 2014 à Bruxelles et ultérieurement (Strasbourg) ;
- établissement d'une politique immobilière à moyen terme révisée.

L'année 2014 marque également la continuation d'une ambitieuse politique de modernisation et d'efficience accrue des services de restauration qui devrait s'échelonner sur la période 2014-2019. L'objectif affiché couvre l'ensemble des aspects liés tant aux infrastructures, qu'à la logistique et aux questions nutritionnelles. Elle vise également à une gestion renforcée et une stabilisation en matière de coûts.

Enfin, le projet de guichet unique pour les députés (« one stop shop for Members ») qui a été activement préparé au cours de l'exercice 2013 a été mis en place en février 2014 et est devenu pleinement opérationnel après les élections et la 8ème législature.

5. DÉCLARATION DE L'ORDONNATEUR DÉLÉGUÉ

Je soussigné Roger VANHAEREN

Directeur général de la Direction Générale des Infrastructures et de la Logistique

en ma qualité d'ordonnateur délégué

déclare par la présente que j'ai l'assurance raisonnable que :

- a) les informations contenues dans le rapport donnent une image fidèle de la situation ;
- b) les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément au principe de bonne gestion financière
- c) les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

Cette assurance raisonnable se fonde sur mon propre jugement et sur les éléments d'information à ma disposition, comme, par exemple, les résultats de l'auto-évaluation, des contrôles ex-post et des observations du Service d'audit interne ainsi que les enseignements retirés des rapports de la Cour des comptes relatifs aux exercices antérieurs à celui de cette déclaration.

Elle se fonde également sur le dossier de transmission établi par mon prédécesseur, M. STRATIGAKIS reprenant l'état des lieux des dossiers en cours à la Direction générale des Infrastructures et de la Logistique et portant sur une situation actualisée à la date du 25 août 2014.

Confirme en outre n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'institution.

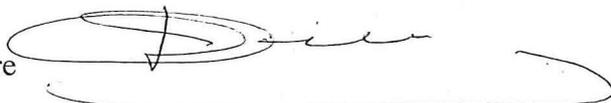
Fait à

Luxembourg,

Le

30.1.2015

Signature



6. ANNEXES

6.1. Relevés d'exécution budgétaire 2014 Budget outturn reports for 2014

6.1.1. Crédits courants

Situation Finord au 31 décembre 2014

Poste	Intitulé du poste	Crédits initiaux	Virement - budg suppl	Crédits finaux	Engagements contractés	Crédits disponibles	% Util.	Paiements effectués	%	Solde des engagements
1631	Mobilité	800.000	-85.085	714.915	702.915	12.000	98	418.024	59	284.891
1652	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines	4.050.000		4.050.000	4.050.000	0	100	4.009.113	99	40.887
2000	Loyers	30.653.000	-1.440.176	29.212.824	29.109.302	103.522	100	28.006.992	96	1.102.310
2001	Redevances emphytéotiques	5.419.000	71.500.000	76.919.000	76.914.000	5.000	100	5.414.000	7	71.500.000
2003	Acquisition de biens immobiliers			0		0	0		0	0
2005	Construction d'immeubles	25.465.000	3.675.628	29.140.628	29.037.045	103.583	100	3.084.932	11	25.952.112
2007	Aménagement des locaux	25.471.000	-1.680.000	23.791.000	23.517.400	273.600	99	9.248.873	39	14.268.527
2008	Autres dépenses afférentes aux immeubles	5.278.000	-1.005.450	4.272.550	4.060.467	212.083	95	2.063.602	51	1.996.865
2022	Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des immeubles	60.095.000	-4.515.000	55.580.000	54.930.848	649.152	99	32.494.221	59	22.436.627
2024	Consommations énergétiques	20.937.000	-3.440.000	17.497.000	17.034.804	462.196	97	12.125.563	71	4.909.241
2028	Assurances	1.020.000	-235.000	785.000	760.528	24.472	97	728.143	96	32.384
2120	Mobilier	3.100.000		3.100.000	3.094.106	5.894	100	3.038.185	98	55.920
2140	Matériel et installations techniques	3.080.000	-401.000	2.679.000	2.612.339	66.661	98	1.774.666	68	837.672
2160	Matériel de transport	7.265.000	-2.163.074	5.101.926	4.961.174	140.752	97	4.266.860	86	694.314
2300	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	1.736.000	-416.000	1.320.000	1.230.399	89.601	93	990.113	80	240.287
2360	Affranchissement de correspondance et frais de port	120.000	-57.519	62.481	60.168	2.313	96	46.668	78	13.500
2370	Déménagements	1.620.000	-80.000	1.540.000	1.512.597	27.403	98	1.392.639	92	119.958
2380	Autres dépenses de fonctionnement administratif	491.500	-45.000	446.500	418.939	27.561	94	282.538	67	136.400
3040	Frais divers de réunions internes	2.250.000		2.250.000	2.246.000	4.000	100	1.591.692	71	654.308
3247	Maison de l'Histoire européenne									
TOTAL DG INLO		198.850.500	59.612.324	258.462.824	256.253.029	2.209.795	99	110.976.825	43	145.276.204

6.1.2. Crédits reportés automatiques

Situation Finord au 31 décembre 2014

Poste	Intitulé du poste	Crédits reportés	Paiements effectués	%	crédits disponibles
1631	Mobilité	245.349	244.218	100	1.131
1652	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines	315.362	315.362	100	0
2000	Loyers	996.618	980.578	98	16.040
2001	Redevances emphytéotiques	63.100.000	63.100.000	100	0
2003	Acquisition de biens immobiliers				
2005	Construction d'immeubles	5.591.404	5.570.086	100	21.318
2007	Aménagement des locaux	27.997.115	20.808.297	74	7.188.818
2008	Autres dépenses afférentes aux immeubles	2.096.731	1.820.308	87	276.423
2022	Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des immeubles	19.330.418	17.166.017	89	2.164.401
2024	Consommations énergétiques	3.920.821	2.829.522	72	1.091.299
2028	Assurances	45.494	9.450	21	36.044
2120	Mobilier	1.749.023	1.748.949	100	73
2140	Matériel et installations techniques	1.064.814	1.002.002	94	62.813
2160	Matériel de transport	1.280.377	1.004.376	78	276.001
2300	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	669.275	621.094	93	48.181
2360	Affranchissement de correspondance et frais de port	1.000	351	35	649
2370	Déménagements	113.250	109.616	97	3.634
2380	Autres dépenses de fonctionnement administratif	224.667	96.794	43	127.873
3040	Frais divers de réunions internes	151.442	151.442	100	0
3247	Dépenses de la DG INLO	1.600.000	0	0	1.600.000
TOTAL DG INLO		130.493.161	117.578.462	90	12.914.699

6.1.3. Crédits reportés non automatiques

Situation Finord au 31 décembre 2014

Poste	Intitulé du poste	Crédits reportés	Paiements effectués	%	Solde des engagements
2007	Aménagement des locaux	42.000	41.997	100	3
2022	Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des immeubles	692.000	691.999	100	1
TOTAL DG INLO		734.000	733.996	100	4

6.1.4. Crédits de dépenses spécifiques / recettes affectées (RA)

Situation Finord au 31 décembre 2014

Poste	Intitulé du poste	Crédits actuels	Engagements contractés	Crédits disponibles	% Util.	Paiements effectués	%	Solde des engagements
1652	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines	2.369.186	2.369.186	0	100	1.759.975	74	609.211
2000	Loyers	2.607.674	719.174	1.888.501	28	0	0	719.174
2001	Redevances emphytéotiques	253.951	0	253.951	0	0	0	0
2003	Acquisition de biens immobiliers	0	0	0	0	0	0	0
2005	Construction d'immeubles	1.285.862	1.285.862	0	100	0	0	1.285.862
2007	Aménagement des locaux	1.178.233	353.879	824.354	30	95.938	0	257.941
2008	Autres dépenses afférentes aux immeubles	555.676	435.820	119.856	78	0	0	435.820
2022	Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des immeubles	680.046	36.182	643.864	5	0	0	36.182
2024	Consommations énergétiques	188.339	68.085	120.254	36	0	0	68.085
2160	Matériel de transport	124.053	0	124.053	0	0	0	0
2300	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	428	0	428	0	0	0	0
2380	Assurances diverses	67	0	67	0	0	0	0
TOTAL DG INLO		9.243.514	5.268.188	3.975.326	57	1.855.913	35	3.412.275

Poste 2000 : Virement vers la DG SAFE d'un montant de 132.441,97 € en août 2014 correspondant à la quote part de la sécurité pour la sous-location des espaces dans les bâtiments LUX - BXL - STR pour les années 2011 et 2012

6.1.5. Crédits reportés de dépenses spécifiques / RA

Situation Finord au 31 décembre 2014

Poste	Intitulé du poste	Crédits actuels	Engagements contractés	Crédits disponibles	% Util.	Paiements effectués	%	Solde des engagements
2000	Loyers	2.638.975	1.464.990	1.173.986	56	1.316.423	90	148.567
2001	Redevances emphytéotiques	3.147.917	3.147.917	1	100	826.744	26	2.321.173
2003	Acquisition de biens immobiliers	1	0	1	0	0	0	0
2005	Construction d'immeubles	1.247.510	1.247.510	0	100	0	0	1.247.510
2007	Aménagement des locaux	235.732	232.670	3.062	99	120.108	52	112.563
2008	Autres dépenses afférentes aux immeubles	78.486	78.443	43	100	22.946	29	55.497
2022	Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des immeubles	618.423	608.558	9.865	98	371.284	61	237.274
2024	Consommations énergétiques	283.360	264.737	18.623	93	83.448	32	181.289
2120	Mobilier	49.864	49.855	9	100	46.734	94	3.121
2160	Matériel de transport	350.807	344.647	6.160	98	317.141	92	27.506
2300	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	54	0	54	0	0	0	0
2370	Déménagements	9.117	9.117	0	100	9.117	100	0
2380	Autres dépenses de fonctionnement administratif	2.710	0	2.710	0	0	0	0
TOTAL DG INLO		8.662.956	7.448.443	1.214.512	86	3.113.944	42	4.334.499

6.1.6. Engagements reportés dépenses spécifiques / RA

Situation Finord au 31 décembre 2014

Poste	Intitulé du poste	Crédits actuels	Engagements contractés	% Util.	Paiements effectués	%	Reste à payer
1652	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines	48.118	48.118	100	46.879	97	1.239
2000	Loyers	152.436	152.436	100	73.592	48	78.845
2005	Construction d'immeubles	758.690	758.690	100	758.690	100	0
2007	Aménagement des locaux	1.131.707	1.131.707	100	464.839	41	666.868
2008	Autres dépenses afférentes aux immeubles	13.766	13.766	100	10.427	76	3.339
2022	Entretien, maintenance, conduite et nettoyage des immeubles	107.283	107.283	100	82.196	77	25.087
2024	Consommations énergétiques	152.294	152.294	100	150.654	99	1.639
2160	Matériel de transport	108.599	108.599	100	103.849	96	4.750
2300	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	33	33	100	0	0	33
TOTAL DG INLO		2.472.926	2.472.926	100	1.691.126	68	781.800

6.1.7. Crédits de dépenses spécifiques (nature 9)

Situation Finord au 31 décembre 2014

Poste	Intitulé du poste	Crédits actuels	Engagements contractés	Crédits disponibles	% Util.	Paiements effectués	%	Solde des engagements
2003	Acquisition de biens immobiliers	85.897.000	85.897.000	0	100	0	0	85.897.000
TOTAL DG INLO		85.897.000	85.897.000	0	100	0	0	85.897.000

6.2. Rapport sur le respect des délais de paiement Report on compliance with payment time limits

Factures payées en 2014		Intérêts de retard à payer d'office (>200€)	Intérêts de retard à payer à la demande (<=200€)	Pas d'intérêts de retard à payer	Total
Endéans le délai	Nombre de factures			5.887	5.887
	Montant total des factures (EUR)			142.228.464	142.228.464
Hors délai	Nombre de factures	4	574		578
	Montant total des factures (EUR)	418.964	7.816.797		8.235.761
	Montant des intérêts de retard (EUR)	1.317	8.583		9.901
Nombre total de factures		4	574	5.887	6.465
Montant total des factures (EUR)		418.964	7.816.797	142.228.464	150.464.225

La gestion des paiements se fait de manière rigoureuse, comme en témoigne le très faible nombre de factures ayant donné lieu au paiement d'intérêts de retard en 2010 (4 factures), 2011 (1 facture), 2012 (1 facture), 2013 (3 factures) et 2014 (4 factures).

En 2014 près de 92% des factures ont fait l'objet d'un règlement dans les délais contractuels et le délai moyen de paiement était inférieur à 21 jours.

Justifications liées aux factures ayant généré de paiement d'intérêts de retard d'office :
Les factures concernées (n° 23535/3, 23793/3 24040/3 et 23802/3) sont liées à des contrats de l'Unité Maintenance Bruxelles et portent sur 4 factures réceptionnées par l'Institution au mois de décembre 2013. La date de réception des factures, le délai de traitement de ces factures ainsi que les délais d'acheminement entre les différents services sur Bruxelles et Luxembourg n'ont pas permis d'établir les ordres de paiement à temps pour que les pièces comptables soient transmises à la comptabilité avant la date limite de réception des ordres de paiement fixée avant la période de fermeture. Le retard de paiement est ainsi directement lié à la période de clôture des bureaux.

L'examen du circuit de paiement des factures fait apparaître une implication importante des intervenants mais également des faiblesses liées notamment à la dispersion géographique des différents acteurs sur les trois sites et à la multiplicité des intervenants. 574 factures ont ainsi été réglées en dehors des délais contractuels. Pour ces factures, dont les intérêts de retard ne sont pas applicables d'office mais sur demande expresse du contractant (car inférieurs à 200 EUR) aucun intérêt de retard n'a été réclamé.

L'impact des procédures mises en œuvre pour la gestion des factures (transmission directe des factures par les services du Comptable aux unités concernées, traitement prioritaire pour les factures d'un montant élevé, mesures de sensibilisation des agents financiers,...) bien que réel, ne peut mener à une réduction significative des délais.

La période de fermeture des bureaux et la procédure de report de crédits entraînent un allongement des délais incompressible pour le paiement des factures réceptionnées en toute fin d'exercice. L'instauration de mesures au niveau des services centraux de l'Institution (instauration d'un circuit de paiement totalement électronique,...) permettrait d'apporter des réponses efficaces à ce problème organisationnel.

6.3. Liste des exceptions - dérogations à la réglementation
List of exceptions - derogations from the rules
Liste des renoncements/annulations de créance (RAP 91, 92)
List of waivers/cancellations of receivables (Arts. 91 and 92 RAP)

Dérogations aux procédures / Exceptions to procedures

Les décisions dérogeant aux procédures établies et aux réglementations applicables							
Réf. document	Ordonnateur compétent	Objet	Montant	Avis vérificateurs		Décision	
				conforme avec observation / non conforme	Justification	Ordonnateur compétent	Justification
Bon de commande 06B10/2014/SOF/JMB/06 (ED 40240)	STRATIGAKIS Costas	Contrat CNT (2009)244, signé le 7 janvier 2010 et qui prend fin le 6 janvier 2014 Transport des membres du Parlement européen à Strasbourg	265.886 €	non conforme n°1/2014	GEDA D(2014)614 Avis non-conforme à la proposition de bon de commande d'un montant 265.886,00 € pour couvrir les frais de location de limousines et minibus sur le site de Strasbourg pour les mois de janvier et février 2014 sous le motif de non-respect des obligations réglementaires concernant l'utilisation des contrats-cadres, ainsi que le non-respect des obligations contractuelles.	STRATIGAKIS Costas	GEDA(2014)614 (voir commentaire ajouté) Passer-oute de l'ordonnateur délégué du 8 janvier 2014 pour assurer le transport des députés durant les sessions à Strasbourg. Instructions de sa part aux services opérationnels d'entreprendre d'urgence les démarches qui s'imposent, afin de rétablir une situation contractuelle et financière conforme aux règles applicables. Un nouveau contrat-cadre CNT(2014)28 a été signé le 11 février 2014 avec entrée en vigueur au 15 février 2014 pour une période maximale de 4 ans.

Renonciation-annulations de créance / waivers-cancellations of receivables

Les procédures de renonciations/annulations de créance				
Réf. Document	Ordonnateur compétent	Objet	Montant	Justification de l'ordonnateur quant à la renonciation/annulation
257/0224	Costas Stratigakis	Mise à disposition de la salle S1-4 à Strasbourg	2.206,00 €	Vu l'impossibilité de récupérer la créance sans devoir recourir à la justice dont les frais seraient trop élevés et sans garantie de succès, il a été décidé de procéder à un abandon de recouvrement de créance.

6.4. Obligations contractuelles de longue durée
Long-term contractual obligations

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
UNITE POLITIQUE IMMOBILIERE							
VANBREDA RISK - BENEFITS	Contrat-cadre de service Marché interinstitutionnel INLO.AO-2013-004-LUX-UCI-01 Assurance incendie et risques connexes du parc immobilier et de son contenu CNT(2014)24	01/03/2014	durée initiale: 28/02/2015 28/02/2020	4.901.878 €	577.073 €	reconduction tacite 5 * 1 an à partir du 01/03/2015	
Dir A - BRUXELLES							
Centre public d'Aide Sociale de Bruxelles	<u>EASTMAN</u> Convention d'emphytéose sans option d'achat - Acte authentique CNT(2008)363	01/12/2008	99 ans	18.684.716 €	0 €	NA	pas de dépenses
VIVIUM LIFE	<u>MONTOYER 75</u> Contrat d'emphytéose avec option d'achat CNT(2005)199 Acte authentique CNT(2005)319	signé le 19/09/2005 signé le 06/12/2005	27 ans	41.194.571 € (hors indexation)	6.240.744 €	NA	redevances fixes (indexables)
VMW	<u>Bâtiment TREVES</u> Convention d'emphytéose avec option d'achat au profit du PE sur le bâtiment de bureaux situé au B-1040, rue Belliard 73 CNT(2009)299 Acte notarié - Emphytéose avec option d'achat CNT(2010)153	Signé le 08/12/2009 Date début 01/01/2011 Acte notarié signé le 06/05/2010	99 ans 31/12/2109 Date d'expiration	31.452.941 €	0 €	NA	pas de dépenses
BEFIMMO S.C.A.	<u>WIERTZ</u> Contrat de bail portant sur 4 étages et 112 emplacements de parking dans bâti. Rue Wiertz 30/50 Bxl CNT(2007)405 Contrat d'usufruit Immeuble "WIERTZ" CNT(2009)113 Acte authentique - Constitution droit réel d'usufruit CNT(2010)79 du 11/09/2009	Signé le 09/11/2007 entré en vigueur le 01/04/2008 01/06/2012	durée initiale: 31/03/2017 31/05/2027	16.581.400 € (hors indexation) 44.353.100 €	3.384.056 €	NA	redevances fixes (indexables) (suivi des valeurs du marché)

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
LEASINVEST NV	MONTOYER 63 Contrat de bail CNT(2009)206 Avenant n° 1 Avenant n° 2	24/12/2003 24/12/2009 24/12/2012	23/12/2009 23/12/2012 23/12/2015	13.738.056,00 € (hors indexation) 4.572.654 € (hors indexation)	1.524.218 €	NA	loyer fixe (indexable) (suivi des valeurs du marché)
FEDIMMO SA	Science/Montoyer (MTS 30) Convention d'usufruit CNT(2012) 69 Acte authentique CNT(2012)290	signé 29/05/2012 en vigueur le 27/10/2012	21 ans 26/10/2033	24.488.394 € (hors indexation)	1.207.724 €	N.A	redevance fixe indexée
KANAM GRUND SQUARE DE MEEUS	SQUARE DE MEEUS Convention d'usufruit CNT(2013)50 Acte authentique CNT(2013)187	signé le 28/03/2013 signé le 25/06/2013	mise à disposition + 12 ans	9.126.515 €/an	0 €	1 seule fois de 1 à 15 ans moy. Préavis	redevance fixe indexée
KONE Belgium NV/SA	Contrat de services AO 12-003 Lot A Maintenance ascenseurs/monte charges et escalators Bât PHS, ASP, ATR, MON, MTS CNT(2013)011 CNT(2014)126	09/07/2013 25/09/2014	durée initiale 08/07/2014 08/07/2023	20.548.415 € + extension 2.052.553 €	2.988.787 €	reconduction tacite 9 * 1 an à partir du 09/07/2014 + 6 * 1 mois par LR avec AR par le PE	sera arrêté le 8/7/2023
KONE Belgium NV/SA	Contrat de service - Travaux de modernisation AO 11-527 Maintenance omnium des ascenseurs des bâtiments BQL-JAN-MOY-MTY-RMD-TRI- WAY-WIB-WIE du Parlement européen à Bruxelles CNT(2011)263	15/12/2011	durée initiale 14/12/2012 14/12/2021	8.266.109 €	678.336 €	reconduction tacite 9 * 1 an à partir du 15/12/2012 + 6 * 1 mois par LR avec AR par le PE	sera arrêté le 14/12/2021
GOM/GENERAL OFFICE MAINTENANCE	Contrat de services INLO.AO-2012-023-BRU-UGIMB-16 Lot 1 Prestations de nettoyage (locaux, vitres, etc...) CNT(2013)173	01/12/2013	durée initiale 31/12/2013 31/12/2018	41.897.774 €	8.183.167 €	reconduction tacite 5 * 1 an à partir du 01/01/2014	contrat limité à 5 ans

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
Sophia Management	Contrat de services INLO-A-BATIBRU-PDS-S-09034-00 Prestations de service de "Buildings Help Desk" pour les bâtiments occupés ou à occuper par le PE sur les sites de Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg CNT(2009)168	26/08/2009	durée initiale 25/08/2010 25/08/2014	2.712.761 €	397.865 €	reconduction tacite 4 * 1 an à partir de 25/08/2010 + 6 * 1 mois (en cas de non aboutissement du nouvel AO)	contrat limité à 5 ans
SETIP BELGIUM S.A.	Contrat de services INLO-A-BATIBRU-PDS-S-09141-00 Maintenance des toitures des bâtiments du PPE à Bruxelles CNT(2010)59	04/05/2010	durée initiale 03/05/2011 03/05/2015	931.963 €	61.247 €	reconduction tacite 4 * 1 an à partir de 03/05/2011 + 6 * 1 mois	contrat limité à 5 ans
ATOS (SIEMENS IT Solutions and Services SA)	Contrat de services INLO-A-BATIBRU-PDS-S-09192-00 Service d'hébergement des serveurs informatiques de la DIT du PE à Bruxelles CNT(2010)94 AV 1 CNT(2011)250	07/07/2010	durée initiale 06/07/2018 06/07/2025	17.700.765 €	1.114.093 €	reconduction tacite 7 * 1 an à partir de 2018 + 6 * 1 mois	contrat limité à 15 ans
SIVICO Benelux	Contrat de services INLO-A-BATIBRU-PDS-S-12-561 Implementation logiciel GMAO CNT(2009)114	12/05/2009	durée initiale 31/12/2009 11/05/2014	430.532,84 €	0	reconduction tacite d'année en année sans pouvoir excéder 5 ans à compter de son entrée en vigueur	contrat limité à 5 ans
VEOLIA (anciennement DALKIA)	Contrat de services INLO-A-BATIBRU-DME-S-11-523 Conduite et maintenance des installations techniques des bâtiments de BRU CNT(2011)268	01/04/2012	durée initiale : 31/12/2012 31/12/2017	84.863.983 €	15.257.768 €	reconduction tacite 5 * 1 an à partir de 01/01/2013 + 6 * 1 mois par LR du PE	contrat limité à 6 ans
S.M. GRONTMIJ/BAEB	Contrat cadre de service INLO.AO-2012-028-BRU-UGIMB-20 - Lot 3 Assistance architecturale et technique pour la rénovation du Bâtiment TRI CNT(2013)185	18/12/2013	durée initiale 17/12/2014 17/12/2020	1.292.353 €	18.892 €	reconduction tacite 6 * 1 an à partir du 18/12/2014	

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
S.M. GRONTMIJ/BAEB	Contrat cadre de service INLO.AO-2012-028-BRU-UGIMB-20 Lot 4 Assistance architecturale et technique pour la rénovation du Bâtiment RMD	18/12/2013	durée initiale 17/12/2014 17/12/2020	1.151.036 €	76.513 €	reconduction tacite 6 * 1 an à partir du 18/12/2014	

Dir A - Luxembourg

Etat du Grand-Duché du Luxembourg (Enregistrement et Domaines)	Contrat de bail entre l'Etat du grand-duché du Luxembourg qui donne à bail au Parlement l'immeuble Schuman CNT(2009)15 AV 1 AV 2	01/01/1990	jusqu'à fin des travaux KAD	10.975.582 €	1.621.165 €	tacitement à partir de 31/12/1995 (périodes successives de 3 ans)	loyer fixe (indexable)
Ireco SA	Contrat de bail entre le Parlement et la Société anonyme IRECO qui donne en location au Parlement un hall d'entrepôt avec bureaux dans la zone industrielle de Senningerberg CNT(2007)416 AV1 CNT(2007)295	01/09/1999	jusqu'à fin des travaux KAD	1.245.600 €	343.359 €	tacitement à partir de 31/08/2012 (2 ans + périodes successives d'un an)	loyer fixe (indexable)
Sunningdale Properties 2 SA	Location Goldbell CNT(2007)427 AV 1 CNT (2007)293 AV 2	01/06/2003	31/05/2016 13 ans	12.505.395 €	3.648.599 €	tacitement à partir de 01/06/2016 (annuellement)	loyer fixe (indexable)
Etat du Grand-Duché du Luxembourg	Contrat sous location Tour A CNT(2007)213 AV 1 AV 2 AV 3	01/04/2003	jusqu'à la date d'occupation du KAD 2	14.351.029 €	3.587.757 €	tacitement annuellement	loyer fixe (indexable)
Etat du Grand-Duché du Luxembourg	Contrat de bail Tour B CNT(2009)19 AV 1	01/07/2008	Jusqu'à la date d'occupation du KAD 2	17.512.893 €	4.429.866 €	tacitement annuellement	loyer fixe (indexable)
eBRC	Contrat de sous-location entre EBRC et PE - "Résilience Centre"-Windhof CNT(2008)84	27/05/2008	30/06/2016	8.579.045 €	631.475 €	Tacitement à partir de 30/06/2016 (1 * 2 ans, puis de 2 ans en 2 ans)	

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
Président B SA (Atenor)	Contrat de bail President West INLO-A BATILUX KCO-1-08 066-00 entre PE et President B SA CNT(2008)227	27/04/2009	26/04/2014	22.500.641 €	1.313.850 €	résilié le 26/04/2014	loyer fixe indexable
ABERDEEN IMMOBILIEEN	Location de Parkings à proximité du Bâtiment Président BATILUX-10-203-I-10 501-003 CNT(2010)106	01/06/2010	30/04/2014	1.124.010 €	79.200 €	résilié le 30/04/2014	
IVG Euroselect The Square	Contrat de bail Bâtiment GEOS INLO AO-2013-027-LUX-UCI-04 CNT(2013)124	01/04/2014	31/12/2017	11.867.303 €	1.325.522 €	Contrat reconduit par la suite mensuellement et de manière tacite, pouvant être dénoncé avec un préavis de 18 mois	loyer fixe indexable
LEO	BATILUX 2009- 51 Fourniture de gaz KAD CNT(2009)76 (Avenant n°1 aux contrats électricité, gaz et eau)	01/01/2009	Valable pour la durée de location du bâtiment KAD	N/A	53.395 €	tacitement annuellement (3 x)	repris à partir du mois d'août 2014 par le marché OIL/06/PO/2014/009
LEO	BATILUX 2009- 51 Fourniture de gaz SCH CNT(2009)76 (Avenant n°1 aux contrats électricité, gaz et eau)	01/01/2009	Valable pour la durée de location du bâtiment SCH	N/A	188.244 €	tacitement annuellement	repris à partir du mois d'août 2014 par le marché OIL/06/PO/2014/009
LEO	BATILUX 2009- 51 Fourniture de gaz GOL CNT(2009)136 (Avenant n°1 aux contrats électricité, gaz et eau)	01/01/2009	Valable pour la durée de location du bâtiment GOL	N/A	24.109 €	tacitement annuellement	repris à partir du mois d'août 2014 par le marché OIL/06/PO/2014/009
LEO	OIL/06/PO/2014/009 Contrat de fourniture Fourniture de gaz naturel à Luxembourg	26/08/2014	31/12/2014 25/08/2019	2.840.000 €	229.222 €	tacitement renouvelé pour 1 an à partir de 31/12/2014 (4 fois). Dernier renouvellement tacite jusqu'au 25/08/2019.	
VILLE DE Luxembourg	Convention concernant les modalités de fourniture de chaleur pour l'ensemble immobilier " TOUR B " CNT(2004)155	04/11/2004	30/06/2023	N/A	137.194 €	tacitement annuellement	
VILLE DE Luxembourg	Convention concernant les modalités de fourniture de chaleur pour l'ensemble immobilier " TOUR A " CNT(2004)154	04/11/2004	30/06/2023	N/A	94.419 €	tacitement annuellement	
VILLE DE Luxembourg	Convention concernant les modalités de fourniture de chaleur pour l'ensemble immobilier " PRESIDENT " CNT(2009)204	20/10/2009	30/09/2012 19/10/2024	N/A	26.861 €	tacitement annuellement renouvellement pour une période totale de 15 ans	contrat terminé 26/04/2014

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
LUXENERGIE S.A.	Convention - Contrat de fourniture de froid "TOUR A" CNT(2005)170	29/06/2005	Valable le temps de la sous-location de la Tour A	N/A	208.390 €	tacitement annuellement	
LUXENERGIE S.A.	Convention - Contrat de fourniture de froid "TOUR B" CNT(2004)203	01/07/2004	Valable le temps de la location de la Tour B	N/A	581.536 €	Tacitement à partir du 30/06/2008 (annuellement)	
VEOLIA (anciennement DALKIA)	Maintenance technique dans les bâtiments du Parlement européen à Luxembourg Lot 2 CNT(2011)267	01/04/2012	initiale 31/12/2012 31/12/2017	valeur (approx): 8.946.000€	1.220.621 €	tacitement annuellement 5 * 1 an + 6 * 1 mois	contrat de 5 ans, évaluation faite lors de la procédure de passation de marché
ONET Luxembourg	Contrat Nettoyage de locaux et services annexes dans les bâtiments du Parlement européen à Luxembourg - Lot no. 1 CNT(2011)230	01/01/2012	initiale 31/12/2012 31/12/2016	valeur (approx): 12.151.000€	2.339.479 €	tacitement annuellement 4 * 1 an à compter du début de l'exécution des tâches + 6 * 1 mois	contrat de 5 ans, évaluation faite lors de la procédure de passation de marché
TEMCO EUROCLEAN	Nettoyage de locaux et services annexes dans les bâtiments du Parlement européen à Luxembourg - lot no. 2 vitres et façades CNT(2011)234	01/01/2012	initiale 31/12/2012 31/12/2016	valeur (approx): 1.089.000€	121.980 €	tacitement annuellement 4 * 1 an à compter du début de l'exécution des tâches + 6 * 1 mois	contrat de 5 ans, évaluation faite lors de la procédure de passation de marché

Dir A - Strasbourg

Ville de Strasbourg	Contrat de fourniture d'eau pour le bâtiment LOW CNT(2009)11 CNT(2009)12	25/02/2010 (date de signature du contrat)	sans condition de durée	N/A (abonnement fourniture eau)	188.000 €	Tacite, jusqu'à la résiliation.	Activité réglementée, généralement service public ou concession de service public, pas d'alternative
Ville de Strasbourg	Contrat de fourniture d'eau pour les bâtiments WIC/SDM CNT(2009)9 CNT(2009)10	"	sans condition de durée	"		"	Activité réglementée, généralement service public ou concession de service public, pas d'alternative
Ville de Strasbourg	Contrat de fourniture d'eau pour le bâtiment PFL CNT(2009)13	"	sans condition de durée	"		"	Activité réglementée, généralement service public ou concession de service public, pas d'alternative
Ville de Strasbourg	Contrat de fourniture d'eau Bâtiment HAV CNT(2012)44	03/02/2012	sans condition de durée	N/A (abonnement fourniture eau)		Tacite, jusqu'à la résiliation.	Activité réglementée, généralement service public ou concession de service public, pas d'alternative

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
Gaz de Strasbourg	Contrat de fourniture Contrat de fourniture de gaz naturel Bâtiments SDM, WIC, PFL, LOW CNT(2009)17	27/01/2009	sans condition de durée	N/A	217.000 €	preavis d'un mois	Spécificité locale régie "Gaz de Strasbourg" . Actuellement l'évolution des prix du marché régulé est contenue. Il ne s'agit pas de la source d'énergie principale. Compte tenu de la fin du tarif réglementé au 31/12/2014, un appel d'offre a été lancé en 2014, conduisant à un changement d'opérateur au 01/10/2015
DALKIA	Contrat de service - Conduite et maintenance des installations techniques au PE à Strasbourg LOT 3 CNT(2011)265	30/03/2012	durée initiale 31/12/2012 31/12/2017	Valeur approx globale 38.795.000€	6.282.000 €	reconduction tacite 5 * 1 an + 6 * 1 mois	L'évaluation a été faite avant la procédure.
OTIS	Contrat de service - Conduite et maintenance des installations de levage avec travaux de modernisation au PE à Strasbourg CNT(2012)26	18/04/2012	durée initiale 17/04/2013 17/04/2022	Valeur approx glob 10.088.000 €	626.000 €	reconduction tacite 9 * 1 an + 6 * 1 mois	L'évaluation a été faite avant la procédure, toutefois compte tenu de la durée, une vérification devrait être lancée à mi-contrat
ISS ABILIS France	Contrat de services INLO-A-BATI STR-ASC-S-09 91-00 Nettoyage des bâtiments LOW, WIC SDM, PFL et de leurs abords CNT(2009)240	01/01/2010	durée initiale 31/12/2010 31/12/2014	3.900.000 € x 1 an (approx.) Valeur approx. globale sur 5 ans: 20.000.000 €	4.085.000 €	Reconduction tacite 4 * 1 an à partir du 31/12/2010 + prorogation mensuelle par avenant	L'évaluation a été faite avant la procédure, Nouvelle procédure a été lancée en 2014. Nouveau contrat à compter du 01/01/2015
SOPHIA BELGIUM	Contrat de service Assistance à la gestion technique des bâtiments du Parlement européen à Strasbourg CNT(2014)20	13/04/2014	durée initiale 12/04/2015 12/04/2019	4.760.000 €	952.000 €	reconduction tacite 4 * 1 an à partir du 12/04/2015	Le parlement a signifié au contractant sa volonté de ne pas renouveler le contrat à l'issue de la première année. Une nouvelle procédure est en cours

Dir A - Bureaux d'information

CE - Progesa, S.A	Barcelone Contrat de bail (CE) AA CNT(2006)628 AA CNT(2005)250	01/06/2001	31/05/2016	1.612.591 €	108.176 €	Après les premiers 10 ans, négociations du loyer en fonction du prix du marché	NB: pour tous les BI, la valeur totale du marché est calculée sur la base du montant initial figurant au contrat sans indexation * la durée prévue au contrat
Immobilier GbR Pariser Platz	Berlin Contrat de bail CNT(2006)540 CNT(2006)579 CNT(2006)580 CNT(2007)351	01/04/1999	31/12/2014	8.848.395 €	660.093 €	Renouvelable automatiquement pour un an sans préavis Renouvelable pour 5 ans moyennant préavis de 12 mois (soit le 31/12/2008 ou le 31/12/2009) Résiliation: _moyennant préavis de 9 mois (soit le 31/03/2009)	

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
Správa služieb diplomatickému zboru	Bratislava Contrat de bail CNT(2004)221 CNT(2006)54 CNT(2007)90	01/07/2004	30/06/2014	1.215.480 €	134.700 €	Renouvelable pour 10 ans moyennant un préavis au plus tard 3 mois avant la date d'échéance (soit le 30/03/2014) Résiliation: _ après les premiers 5 ans moyennant un préavis de 3 mois _ clause diplomatique - moyennant un préavis de 1 mois	
	CNT(2014)23 CNT(2014)61	01/07/2014	30/06/2024	1.368.008 €		Résiliation: _ pour que le contrat se termine après les premiers 5 ans (soit le 30/06/2019) moyennant un préavis au minimum d'un an (soit avant le 30/06/2018) + compensation financière _ clause diplomatique - moyennant un préavis de 6 mois	
CE - UTI	Bucarest Contrat de bail (CE) AA CNT(2009)1	15/03/2009	14/03/2019	2.901.927 €	252.145 €	Renouvelable moyennant un préavis écrit 3 mois avant la date d'échéance Résiliation: _ après les premiers 5 ans moyennant un préavis de 3 mois _ clause diplomatique - moyennant un préavis de 2 mois	
IPUT	Dublin Contrat de bail - Lease 3 CNT(2007)36 CNT(2006)653 AA (2013) 6799 + 11063	01/03/1983	28/02/2015	£ 1.024.000	€17.751	Bail direct avec propriétaire suite à la cession en 1985.+ Baux avec la CE	
	Dublin Contrat de bail - Lease 4 CNT(2007)34	25/04/1980	24/04/2015	£ 1.071.000			
	Dublin AA CNT(2006)651	01/01/1992	24/04/2015	£ 980.628			
Whiteburn Holyrood Limited	Edinburgh Contrat de bail CNT(2007)224 CNT(2007)39	01/11/2001	02/11/2026	2.575.072 £	88.456 €	Bail direct. Résiliation possible à partir du 02/11/2016 avec un préavis de 12 mois	
CE - MAN TALO OY	Helsinki Contrat de bail (CE) AA CNT (2010)259	27/05/2011	01/05/2021	3.500.360 €	327.886 €	Renouvelable pour 10 ans moyennant un préavis de 6 mois avant la date d'échéance	

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
CE - Lieblch	Luxembourg Contrat de bail (CE) AA CNT(2007)364 AA CNT(2005)253	31/05/2005	31/05/2015	1.493.806 €	202.043 €	Renouvelable à six reprises pour la durée d'un an à chaque fois moyennant un préavis écrit de 11 mois avant la date d'échéance Résiliation: _moyennant un préavis écrit de 12 mois avant la date d'échéance	
Consorcio de Compensación de Seguros	Madrid Contrat de bail CNT(2013)32	01/03/2013	28/02/2023	5.700.426 €	570.135 €	Bail à durée ferme, reconduction tacite pour 5 ans si aucune des deux parties n'a manifesté une intention contraire par écrit, six mois avant la date du 28 février 2023 Résiliation: _clause diplomatique - compensation financière (loyer de 12 mois)	
Instituto nazionale per il Commercio Estero	Milan Contrat de bail CNT(2006)462 CNT(2008)209	01/06/2002	31/05/2014	1.290.960 €	115.203 €	Reconduction tacite pour 6 ans Résiliation: _possibilité de résiliation à tout moment pendant la durée, moyennant préavis de 6 mois.	
Generali Immobilier Gestion S.A.	Paris Contrat de bail CNT(2007)391	01/11/2007	31/10/2016	7.590.150 €	1.002.325 €	_la possibilité de la résiliation du contrat de bail 6 mois avant le 31/10/2010 ou le 31/10/2013 par lettre recommandée avec avis de réception _sera reconduit tacitement si avant le 01/05/2016 une des deux parties n'aura par résilié le bail _en cas de reconduction tacite, le bail pourra être résilié à tout moment moyennant un préavis de 6 mois	
Jungmannova Plaza a.s. (ex. Delta Park, a.s.)	Prague Contrat de bail CNT(2006)617 CNT(2006)28 CNT(2010)46 CNT(2013)207 CNT(2014)3	22/10/2004	20/12/2014	1.808.520 €	186.468 €	Renouvelable qu'une fois pour 5 ans, moyennant conclusion d'un avenant et préavis, pas plus tôt que 18 mois (soit le 20/06/2013) et pas plus tard que 12 mois (soit le 20/12/2013) avant la date d'échéance Résiliation: _clause diplomatique - moyennant un préavis de 6 mois	
		21/12/2014	31/12/2014	811.548 €		Résiliation: _clause diplomatique - moyennant un préavis de 6 mois	

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
CE - OMNIUM INVEST DZIVNIEKU	Riga Contrat de bail (CE) AA CNT(2005)88 AA CNT(2006)13	01/12/2009	30/11/2014	516.204 €	155.340 €	Renouvelable pour 10 ans moyennant un préavis de 90 jours Résiliation: _pendant les premiers 3 ans compensation pécuniaire; _après 3 ans moyennant un préavis de 6 mois; _clause diplomatique - moyennant un préavis de 1 mois	
		01/12/2014	30/11/2024	1.553.400 €			
Uesisa	Rome Contrat de bail CNT(2012)178	01/01/2013	31/12/2018	2.563.294 €	454.186 €	Reconduit tacitement chaque 6 ans si une des deux parties n'aura par résilié le bail Résiliation: _moyennant un préavis de 12 mois avant la date d'échéance	
DB Real Estate Hammaren	Stockholm Contrat de bail CNT(2007)319 CNT(2008)186 CNT (2008)300	01/04/2008	31/03/2015	23.543.325 SEK	374.210 €	Après la période principale de 7 ans reconduction tacite pour des périodes de 3 ans Résiliation: moyennant un préavis écrit 9 mois avant la date d'échéance	
Norber Grupp OÜ	Tallinn Contrat de bail CNT(2006)14	06/03/2006	05/03/2016	1.193.239 €	142.039 €	Renouvelable pour une durée de 10 ans moyennant un préavis écrit de 3 mois avant la date d'échéance.	
Centrum Jasna Sp. Z.o.o.	Varsovie Contrat de bail CNT(2005)239 CNT(2011)53	16/03/2006	15/03/2011	701.100 €	180.849 €	Renouvelable pour une durée maximale de 5 ans moyennant un préavis écrit de 6 mois avant la date d'échéance Résiliation: _pas possible pendant les premières 4 années _après les premières 4 années moyennant un préavis écrit de 6 mois + compensation financière _clause diplomatique	
		15/03/2011	15/03/2016	886.225 €			
CE- AUB Pinus Proprius	Vilnius Contrat de bail (CE) CNT(2012)260	02/04/2013	01/04/2023	1.789.090 €	167.999 €	Renouvelable pour une durée de 10 ans moyennant un préavis écrit de 3 mois avant la date d'échéance. Résiliation: _après 5 ans moyennant un préavis écrit de 6 mois _clause diplomatique, 6 mois de préavis	

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
CE - 2175 K street owner LLC a Delaware limited liability company	Washington DC Contrat de bail CE AA CNT(2010)203	01/11/2010	31/10/2025	4.381.212 \$	259.145 €	Renouvelable 2 fois 5 ans moyennant un préavis entre 18 et 24 mois avant la date d'échéance. Résiliation: _clause diplomatique, 6 mois de préavis	
Changement du nom du contractant de Robert KAPICA à Dominium Wroclaw sp.z o.o. sp.k. à partir du 13/12/2012	Wroclaw Contrat de bail CNT(2011)37 CNT(2012)128	05/05/2011	04/05/2013	€645.772	273.281 €	Renouvelable 2 x 1 an moyennant un préavis de 3 mois avant l'expiration du bail.	
	CNT(2013)1	05/05/2013	04/05/2014	€263.173			
	CNT(2014)5	05/05/2014	05/05/2015	€263.173			
CE - Centar Gradski Podrum d.o.o.	Zagreb Contrat de bail (CE) AA CNT(2013)10	26/06/2013	25/06/2023	2.049.752 €	204.975 €	Renouvelable pour une durée de 10 ans moyennant un préavis écrit de 3 mois avant la date d'échéance. Résiliation: _après 5 ans moyennant un préavis écrit de 6 mois _clause diplomatique, 3 mois de préavis	
Association Jean Monnet	Convention des tâches d'entretien, de gardiennage, d'animation et de gestion de la Maison Jean Monnet CNT(2011)153	01/01/2012	Indeterminée		186.000 €	3 ans et renouvelable pour tacite reconduction pour une période indéterminée. Résiliation: _moyennant un préavis d'un an par lettre recommandée.	

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4.

Dir B

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
Mobilier							
LYRECO	Contrat-cadre de fournitures Fourniture du matériel de bureau CNT(2010)226 CNT(2014)183 Avenant (prolongation durée)	01/02/2011	durée initiale 31/01/2012 31/01/2015 31/07/2015	1.200.000 €	185.983 €	contrat initial : renouvelable par accord tacite au maximum 3 x 1 an	Contrat initial de 4 ans au total. Un avenant a été signé pour 6 mois de prolongation.
STEELCASE	Contrat-cadre de fournitures Corbeilles à papier CNT(2005)260 CNT(2012)242 Avenant (prolongation durée)	01/12/2005	durée initiale 30/11/2006 30/11/2012	332.500 € 40.000 €	22.487 €	Contrat initial : 1 an, renouvelable 6 x 1 an - durée ne peut excéder 7 ans à compter de la date d'entrée en vigueur Avenant : prolongation tacitement reconductible de mois en mois jusqu'à l'aboutissement de l'AO	Consommation annuelle toujours inférieure à 100.000 € à l'exception de l'année 2013 où la consommation a été de 164.552 €
GISPEN	Contrat-cadre de fournitures Fourniture avec ou sans assemblage de mobilier pour espace de convivialité et de restauration CNT(2009)298	02/04/2014	durée initiale 01/04/2016 01/04/2019	3.553.000 €	191.293 €	reconduction tacite de 3 x 1 année	
Restauration							
SODEXHO	Contrat de service Services de restauration à Bruxelles CNT(2008)249	01/10/2008	durée initiale 30/09/2009 30/09/2015	750.000 €	107.000 €	reconduction tacite annuelle durée ne peut excéder 7 ans à compter de la date d'entrée en vigueur	

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
Dir D - BRUXELLES							
Groupement CHAIX & MOREL - TPF- JSWD	Contrat de services INLO-A-BATIBRU-PDS-S-09145-00-EAS Contrat de services relatif à la mise en oeuvre d'un projet architectural pour la future "Maison de l'Histoire européenne" CNT(2011)51	31/03/2011	Fin des travaux 09/2015 selon planning de l'entreprise Le contrat prendra fin à la réception définitive soit minimum un an après fin des travaux	Montant estimé à 4.268.600 € révisable	421.741 €	NA	
SM B2AI-TRACTEBEL	Contrat-cadre de service Prestations de services d'assistance à la réalisation et à la gestion de projet d'architecture et d'ingénierie relatif à divers aménagements dans le bâtiment Trebel du Parlement européen à Bruxelles et des prestations accessoires CNT(2014)108	21/08/2014	durée initiale : 20/08/2015 20/08/2020	3.592.135 €	574.595 €	reconduction tacite d'année en année sans pouvoir excéder 6 ans à compter de son entrée en vigueur	

Dir D - Luxembourg

Etat luxembourgeois & Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau du Kirchberg	Contrat-cadre relatif à l'extension du bâtiment KAD pour les besoins du secrétariat du PE CNT(2006) 364 Av. n° 1 CNT (2008) 128 Av n°2 CNT(2012)12	signé le 07/09/2006	à la réception définitive des travaux du bâtiment KAD prévu en 2019	10.450.267 €	0 €	sans condition de durée	N/A
GLOBAL FACILITIES/Gestec	Contrat de service Mission d'étude et d'assistance en acquisition ou construction d'immeuble CNT(2005) 194	22/10/2003	durée initiale 21/10/2004 à la réception définitive des travaux du bâtiment KAD prévue en 2019	1.989.139 €	303.649 €	reconduction tacite annuelle à partir du 22/10/2004 (annuellement)	N/A
Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement de Kirchberg	Convention régissant la mise à disposition d'un terrain pour les installations de chantier propres à l'extension du KAD et à la 2ème extension des bâtiments de la Cour des Comptes CNT(2009)50	11/02/2009	jusqu'à la fin des travaux d'extension du KAD	N/A	0 €	Reconduction par prorogation	N/A

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
SOCOTEC Luxembourg s.a.r.l.	Contrat-cadre de service INLO-A-BATILUX-RRO-S-07 268-00 Projet d'extension et de remise à niveau du bâtiment Konrad Adenauer Luxembourg- Mission de surveillance des nuisances dues aux travaux CNT(2008) 059	22/10/2008	à la réception définitive des travaux du bâtiment KAD prévu en 2019	1.237.920 €	69.183 €	N/A	N/A
Association Momentanée CIT Blaton CBL-CLE	Contrat cadre de travaux INLO-A-BATILUX-RRO-T-07 022-00 Projet d'extension et de remise à niveau du KAD - Travaux préparatoires, travaux divers et gardiennage du chantier Lot 002 CNT(2008) 190	17/12/2008	à la réception définitive des travaux du bâtiment KAD prévu en 2019	21.245.286 €	1.602.280 €	Tacitement à partir de 17/12/2009 (annuellement)	N/A
Heinle Wischer Gesellschaft für Generalplanung mbH (HW-Gp)	Contrat de service INLO-A-BATILUX-RRO-S-07 020 B-00 Projet d'extension et de remise à niveau du Bât. KAD - Missions de maîtrise d'œuvre et de pilotage CNT(2008) 370 + CNT (2009) 156 + CNT (2009) 229 + CNT (2011) 282 + CNT (2012) 60 + CNT (2012) 249	23/12/2008	à la réception définitive des travaux du bâtiment KAD prévu en 2019	37.116.417 €	15.000 €	Contrat clôturé	Contrat clôturé
SI Société immobilière Bâtiment Konrad Adenauer du Parlement européen	Convention-cadre du droit d'emphytéose avec option d'achat et droit de superficie - Immeubles KAD I et KAD II CNT(2012)3	29/02/2012 (date de signature de l'acte authentique)	2039	€473 000 000 (estimation)	63.501.650 €	N/A	Contrat indexé après 6 ans
Gras Savoye Luxembourg SA AXA Assurances Luxembourg S.A. Balôise Assurances Luxembourg S.A. La Luxembourgeoise S.A. Delta Lloyd Schadeverzekering NV	Assurance tous risques chantier (TRC) relative au projet d'extension et de remise à niveau du bâtiment KAD CNT(2011)272	03/04/2012	les garanties prennent fin à l'expiration de leur période fixée à l'article 21.1.3 du cahier des charges (annexe 1) du cahier des charges	€657.113 (prime provisoire)	€0	N/A	N/A

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Annexe 6.4

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
AON Belgjum SA	Assurance responsabilité civile décennale et biennale relative au projet d'extension et de remise à niveau du bâtiment KAD CNT(2011)273	03/04/2012	Les garanties prennent fin à l'expiration de leur période fixée à l'article 22 du cahier des charges	1.465.985 € (prime provisoire)	0 €	N/A	N/A
SOCOM	Assistance au bureau de dessin du PE CNT(2010)115	01/01/2011	5 ans	1.045.800 €	182.507 €	N/A	N/A
AM EGIS BATIMENTS - INCA INGENIEURS CONSEILS	Extension du bâtiment KAD : Coordinateur Pilote Lot A CNT(2013)46	03/05/2013	70 mois . Cette durée peut être prolongée si des prestations compl. sont nécessaires.	14.047.571 €	1.925.297 €	N/A	N/A
AM TETRA KAYSER ART ET BUILD SA	Extension du bâtiment KAD : Bureau d'études architecture Lot B CNT(2013)67	07/06/2013	70 mois . Cette durée peut être prolongée si des prestations compl. sont nécessaires.	6.569.290 €	1.270.958 €	N/A	N/A
SGI CONSULTING SA	Extension bâtiment KAD : Bureau d'études génie civil Lot C CNT(2013)68 AVT(2014)12	03/06/2013	70 mois . Cette durée peut être prolongée si des prestations compl. sont nécessaires.	4.033.706 €	1.058.731 €	N/A	N/A
AM RMC CONSULTING - FELGEN - EGIS	Extension bâtiment KAD : Bureau d'études génie technique Lot D CNT(2013)72	18/07/2013	70 mois . Cette durée peut être prolongée si des prestations compl. sont nécessaires.	8.469.874 €	1.356.782 €	N/A	N/A
WIDNELL EUROPE	Extension du bâtiment KAD : Contrôleur des coûts Lot E CNT(2013)69	04/10/2013	70 mois . Cette durée peut être prolongée si des prestations compl. sont nécessaires.	3.999.353 €	652.388 €	N/A	N/A

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LONGUE DUREE
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique
2014

Contractant	Objet	Début	Durée contrat/marché	Valeur totale du marché	Dépense contractuelle pour 2014	Type de renouvellement	Description des mesures de contrôle
SOCOTEC LUXEMBOURG	Extension du bâtiment KAD : Coordinateur sécurité et santé Lot F CNT(2013)70	13/06/2013	70 mois . Cette durée peut être prolongée si des prestations compl. sont nécessaires.	404.769 €	43.895 €	N/A	N/A
SOCOTEC LUXEMBOURG	Extension du bâtiment KAD : Bureau de contrôle technique Lot G CNT(2013)71	14/06/2013	70 mois . Cette durée peut être prolongée si des prestations compl. sont nécessaires.	829.532 €	133.591 €	N/A	N/A

L'objectif des mesures consiste à vérifier que le contrat est encore conforme aux conditions concurrentielles, que les conditions ayant justifié cette durée spécifique sont encore valables et que d'autres options plus favorables ne sont pas envisageables (mesures de veille).

De manière générale, les contrats listés ont des objets très différents qui appellent des mesures et réponses divergentes en fonction de leur nature :

Contrats de bail immobilier : des comités pluridisciplinaires d'évaluation des offres ont été mis en place dans le cadre des procédures de marchés immobiliers (cf. également point 1.2 du rapport)

Contrats de services, fourniture ou travaux d'une durée supérieure à 4 ans mais limités : une évaluation argumentée sur la nécessité de recourir à des contrats de plus de 4 ans est opérée lors du lancement de la procédure, pilotée par l'unité centralement en charge de la passation des marchés

Contrats liés à un marché réglementé ou spécifique : contrats liés à une activité réglementée (généralement service public ou concession de service public) et donc liés à un marché captif

Prestations et contrats de travaux sur un projet spécifique et liés à son achèvement : (projet Konrad Adenauer, Maison de l'Histoire Européenne).

Des contrôles externes (contrôle ex post, audit interne,...) sont également possibles ou effectifs pour les contrats considérés.

6.5. Procédures négociées exceptionnelles - articles 53, 134 et 135 RAP
Exceptional negotiated procedures - Articles 53, 134 and 135 RAP

PROCEDURES NEGOCIEES EXCEPTIONNELLES 2014
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique

Nom/s de/s l'attributaire/s	Objet		Montant	Base juridique	Motif	Candidats		Critères d'acceptabilité	Référence du Marché	Date Avis FMP
						Invités	Pour négociations			
ENERGOLUX		Mise à disposition et maintenance en garantie totale du groupe électrogène à la Tour B	€30.000,00	PN article 134.1 b)	prestataire obligé	1	1	Offre acceptable	06A20/2014/M043	N.A.
KONE BELGIUM		L'établissement d'un avenant au contrat CNT(2013)11 afin d'assurer la maintenance omnium des ascenseurs et monte-charge équipant les bâtiments Square de Meeus (SOM) et Maison de l'Histoire Européenne (MHE).	€2.052.552,73	PN article 134.1 f)	<ul style="list-style-type: none"> les nouveaux services demandés consistent bien dans la répétition de services similaires confiés à l'opérateur économique adjudicataire du marché initial ; ces nouveaux services sont conformes à un projet de base, qui a fait l'objet d'un marché initial passé selon la procédure restreinte ; la possibilité d'établir un avenant a été indiquée dès la mise en concurrence initiale (Voir article I.1.B. du contrat CNT(2013)11 - et les articles 10.5.2 et 10.5.3. des Spécifications techniques de la procédure restreinte) ; le contrat CNT(2013)11 avec la société KONE a été signé il y a moins de 3 ans (le 02 mai 2013). 	1	1	Attribution du marché à l'offre la moins disante.	06A50/2014/ M018	29/04/2014
EFFECTIS FRANCE		Ingénierie Sécurité Incendie LOW : Avenant n° 1 au INLO.AO-2013-001-STR-UGIMS-01/Lot 1	€29.360,00	PN article 134.1 b)	Les prestations complémentaires objet du présent avenant sont consécutives à une imposition de la Sous-Commission Départementale de Sécurité qui doit valider les étapes d'études menée par EFFECTIS. Ces prestations étant une continuation mais aussi une étape intégrée aux travaux objet du contrat initial passé avec EFFECTIS, c'est pour ces raisons que techniquement EFFECTIS est le seul opérateur économique susceptible de traiter ce sujet.	1	1	prix conforme au marché	06A70/2014/M027 (2013-001-STR-UGIMS/AV1)	N.A.
ES ENERGIE STRASBOURG		Fournitures d'électricité: Achat de certificats de garanties d'origine 2015	€33.600,00	PN article 134.1 b)	Etant sur le marché réglementé, le fournisseur de l'énergie électrique étant le seul opérateur en mesure de fournir au Parlement européen les certificats sur la provenance de l'énergie qu'il fournit, le PE a eu recours à la procédure de l'article 134.1.b)	1	1	Le soumissionnaire doit disposer des autorisations nécessaires ainsi que de la capacité économique, financière, technique et professionnelle adéquate lui permettant d'exécuter le marché dans le respect des dispositions contractuelles.	06A70/2014/M062	N.A.
NEW ACTUAL SIGN		Fourniture et installation d'équipements de signalétique dans les bâtiments du Parlement européen à Bruxelles	€22.223,82	PN article 134.1 g)	Prestations supplémentaires au contrat de base CNT(2013)126 qui a abouti à la signature d'un avenant	1	1	Offre basée sur contrat CNT(2013)126	AO 14-507	N.A.
BAUPOORTE DESIGN ENTRANCES		Maintenance of revolving doors (WIB et JAN)	€6.620,00	PN article 134.1 b)	Suite à l'appel d'offres INLO.AO-2013-029-BRU-UGIMB-017 déclaré infructueux et dans l'attente qu'une nouvelle procédure d'appel d'offres soit engagée, une procédure négociée a été engagée pour couvrir les prestations de maintenance	1	1	Offre reflète l'état du marché	AO 14-513 - ED 41355	N.A.
TOTAL LUXEMBOURG		AO interinstitutionnel de fourniture de gasoil de chauffage et pour groupes électrogènes	€205.000,00	PN article 134.1 a)	Aucune offre n'a été déposée en réponse à la procédure ouverte OIL/06/PO/2013/073	1	1	L'offre retenue a été déclarée conforme au cahier des charges	AO OIL/06/PN/2014/003	25/11/2014 info a posteriori au FMP, procédure interinstitutionnelle, chef de file Commission OIL
CTICM		Echanges avec les autorités pour la validation des scénarios d'incendie dans le cadre de l'étude d'ingénierie du comportement au feu de la charpente métallique de l'hémicycle à Strasbourg	€8.900,00	PN article 134.1 b)	entreprise désignée par le collège expertal	1	1	prix conforme au marché	AWD/INLO/2014/118/SCEN. INCENDIE PART1	N.A.

PROCEDURES NEGOCIEES EXCEPTIONNELLES 2014
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique

Nom/s de/s l'attributaire/s	Objet	Montant	Base juridique	Motif	Candidats		Critères d'acceptabilité	Référence du Marché	Date Avis FMP
					Invités	Pour négociations			
CSTB	Mission d'assistance du Parlement européen dans le cadre des expertises judiciaires consécutives à l'effondrement du plafond de l'Hémicycle en 2008.	€33.900,00	PN article 134.1 b)	Dans le cadre des expertises, le CSTB est le conseil technique du Parlement depuis le début de la procédure. Cet accompagnement est nécessaire à la défense des intérêts de l'institution.	1	1	Prix conformes à ceux du marché Adequation des prestations décrites dans l'offre par rapport au requis du domaine des expertises judiciaires	AWD/INLO/2014/166/ASSISTANCE EXPERTISES	N.A.
MONOPHASE	Maintenance des installations électriques et divers petits travaux au BI de Paris	€11.278,00	PN article 134.1 b)	Fournisseur(électricien) du propriétaire du BI de Paris	1	1	Le fournisseur nous est déjà connu et a déjà pris en charges les installations électriques l'année dernière.	AWD/INLO/2014/190/1406/40951/PAR	N.A.
SERVICE RENS	Nettoyage et désinfection des gaines de ventilation	€21.500,00	PN article 134.1 c)	Suite aux analyses d'air et de sang des occupants de la Maison de l'Europe à Copenhague des champignons ont été trouvés dans les échantillons pris. Vu l'urgence le risque imminent pour la santé, le recours à une procédure exceptionnelle s'avère nécessaire afin de réagir dans les plus bref délais	1	1	Prix conformes à ceux du marché L'offre a été analysée conformément aux critères d'exclusion et de sélection	AWD/INLO/2014/242/41257/KBH	N.A.
CTICM	Echanges avec les autorités pour la validation des scénarios d'incendie dans le cadre de l'étude d'ingénierie du comportement au feu de la charpente du bâtiment Weiss à Strasbourg	€19.900,00	PN article 134.1 b)	entreprise désignée par le collège expertal	1	1	prix conforme au marché	AWD/INLO/2014/260/SCEN. INCENDIE PART. 2	N.A.
GEORGIEV, TODOROV AND CO	SOFIA Assistance juridique concernant la gestion du condominium et de la propriété de l'immeuble Rakovski	€7.000,00	PN article 134.1 b)	L'opérateur économique a été chargé de l'assistance juridique relative à la négociation du contrat préliminaire d'achat de l'immeuble Rakovski.	1	1	Le prix horaire a été jugé acceptable	AWD/INLO/2014/261/UGIM BI/1445	N.A.
PROGENA (PRICEWATERHOUSECOOPERS)	Prestations d'accompagnement et de conseil supplémentaires	€58.774,21	PN article 134.1 e)	Prestations complémentaires qui ne figurent pas dans le contrat initial et rendues nécessaires par l'allongement de la durée du contrat	1	1	Prix de l'offre	IFIN A PE/2007/BATILUX 2007-024 AV2	N.A.
WVM DE LIJN VL-BRAB ONTVANGST	Participation aux frais de transport avec l'opérateur De Lijn.	€12.000,00	PN article 134.1 b)	Le fournisseur dispose du monopole du marché dans le domaine.	1	1	Il n'y a pas d'autres fournisseurs potentiels dans le domaine	INLO/2014/160/DE LIJN	N.A.
SOGESMAINT LUXEMBOURG	Déplacement du PCSI de la Tour B.	€21.807,20	PN article 134.1 b)	Obligation contractuelle.	1	1	Rapport à l'estimation du prix.	INLO.AO-2013-044-LUX-UGIML-08	N.A.
SGI CONSULTING SA	Mission de maîtrise d'oeuvre, de coordinateur sécurité et de bureau de contrôle technique pour le suivi des travaux - Lot C bureau d'études Genie civil	€828.003,00	PN article 134.1 e)	Fournisseur unique pour des prestations complémentaires permettant des gains financiers.	1	1	Rapidité de l'exécution des prestations	INLO-D-UPIL-S-14-AV1-LOT C	29/01/2014
BIP AND GO	Badges de télépéage pour les voitures de service se rendant à Strasbourg et partout en France	€54.494,44	PN article 134.1 b)	Un seul candidat possible pouvant nous garantir un service après vente répondant à nos besoins	1	1	Il s'agit de prestations de service de télépéage dont la société BIP AND GO est le prestataire exclusif dans la zone.	06B10/2014/M038	N.A.
VEOLIA	Conduite et maintenance des installations techniques des bâtiments occupés par le PE à BRU - Avenant no 2 au CNT(2011)268	€6.348.018,14	PN article 134.1 f)	Services supplémentaires	1	1	prix	06A50/2014/M015 Avenant no 2	29/04/2014

PROCEDURES NEGOCIEES EXCEPTIONNELLES 2014
Direction générale des Infrastructures et de la Logistique

Nom/s de/s l'attributaire/s	Objet		Montant	Base juridique	Motif	Candidats		Critères d'acceptabilité	Référence du Marché	Date Avis FMP
						Invités	Pour négociations			
MAINTENANCE PARIS TFN		Prolongation du contrat de nettoyage du bureau d'information de Paris	€29.826,48	PN article 134.1 c)	Vu l'urgence et l'impossibilité de lancer une procédure 3 candidats dans les délais, le recours à une procédure exceptionnelle s'avère nécessaire afin d'assurer le nettoyage des bureaux du Parlement jusqu'à la signature du nouveau contrat de nettoyage.	1	1	Prix conformes à ceux du marché	PO/2007-08/D4 AO PE/CE : BUREX 2008-005	N.A.

6.6. Résultat des évaluations ex-post

Results of ex-post controls

Le contrôle ex post a pour but d'accroître l'assurance de l'ordonnateur délégué quant au bon usage des crédits communautaires dont le Parlement européen a la responsabilité en vérifiant la bonne exécution des opérations déjà financées au regard de la régularité et de la conformité ainsi que la bonne gestion financière.

En 2014, le contrôle ex post a mené à bien, sur instruction de l'ordonnateur délégué une mission de:

- **CONTRÔLE DES SYSTEMES DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DE LA DIRECTION GENERALE**

Objectifs

Le but de cette vérification a été d'identifier les bonnes pratiques d'exécution et de contrôle, de cartographier les risques et les difficultés les plus fréquemment rencontrés, de comparer les pratiques entre les unités ainsi que de sensibiliser les services sur l'importance d'un système efficace et efficient.

La vérification a concerné les systèmes de contrôle dans les unités opérationnelles impliquées dans l'exécution budgétaire. Elle a été ciblée sur des contrôles et des systèmes de gestion préalables au lancement de marchés publics, aux prévisions budgétaires, à la signature de la mention «conforme aux faits» ainsi qu'aux contrôles financiers.

Conclusions et recommandations

Le système de contrôle à la DG INLO contient les éléments de base nécessaires afin de fournir une assurance raisonnable quant à la bonne gestion financière des activités. Dans l'optique d'une amélioration continue, les systèmes de contrôle, tant opérationnels que financiers, peuvent cependant être encore optimisés. Les éléments les plus difficiles à mettre en œuvre et les plus importants à souligner portent sur la planification et l'évaluation stratégique des activités. Les décisions prises dans cette phase ont un impact essentiel et de longue durée sur les résultats obtenus lors de l'exécution. Il s'agit aussi du domaine où la marge d'amélioration peut être considérée comme étant la plus importante.

Il importe aussi de souligner qu'un système de contrôle ne peut en soi garantir une exécution des activités assurant un risque zéro. La DG INLO gère des activités complexes et certains facteurs ne sont pas entièrement sous son contrôle (décision politique, différents lieux de travail, ressources humaines spécifiques, etc.). Un effort continu de documentation, d'évaluation, d'amélioration et si possible de simplification permettra au système de gestion et de contrôle de détecter et de remédier aux faiblesses éventuelles.

- **CONCLUSIONS DE LA VERIFICATION DE SUIVI DE L'EFFICACITE DU SYSTEME DE SUPERVISION DE CONSOMMATION DES CONTRATS-CADRES**

Objectif de la vérification

La vérification de suivi relative à l'efficacité du système de supervision de consommation des contrats-cadres avait comme objectif de vérifier l'efficacité du système de supervision de consommation des contrats-cadres mis en place par des unités opérationnelles depuis

2010. L'étendue de la vérification par rapport à l'année 2010 a été élargie au respect du délai des contrats et à la publication annuelle de la consommation des contrats-cadres.

Conclusions de la vérification de suivi

La vérification montre que le système de publication des informations relatives à la valeur et aux contractants de contrats spécifiques fondés sur un contrat-cadre selon l'Article 123.4 du RF fonctionne d'une façon efficace.

La vérification constate une amélioration dans la gestion des contrats-cadres en termes de respect de la valeur maximale déterminée au moment de l'attribution du marché.

Les faiblesses restantes soulignent l'opportunité de rappeler les recommandations afin de diminuer le risque d'oubli de respect de la durée et des montants maximums des contrats-cadres :

- Les dossiers d'engagement de dépense concernant des contrats-cadres devraient contenir un tableau récapitulatif des dépenses y afférentes lors de la présentation du dossier au contrôle "ex-ante" : action achevée.
- Les contrats-cadres, les avenants et les commandes spécifiques y afférentes doivent être enregistrés dans WebContracts. Une attention particulière devrait être portée à la liaison du bon de commande spécifique au contrat-cadre dans WebContracts ;
- Si le contrat est utilisé par différentes entités (institutions, DG, unités) la consommation du montant contractuel doit être estimée et suivie d'une façon efficace et transparente par l'entité gestionnaire, qui dans ce but doit recevoir toute information nécessaire.
- Tout dépassement éventuel, ou risque élevé de dépassement, de la valeur maximale ou des délais des contrats-cadres devrait être dûment justifié par l'ordonnateur compétent. Cette justification devrait être adressée à l'Ordonnateur délégué le plus tôt possible pour permettre de remédier au mieux à cette situation.

Malgré des systèmes de supervision renforcés qui diminuent le risque, il existe, pour les contrats récurrents, le risque de dépassement du montant maximum ou de la durée suite au non-aboutissement des nouveaux appels d'offres. Dans ces cas, le pouvoir adjudicateur doit souvent garantir la continuité des services. Les raisons de ce non-aboutissement peuvent être soit non imputables au pouvoir adjudicateur, soit une conséquence de faiblesse de préparation, planification et gestion de la procédure de marché ou une combinaison des deux. Il serait utile de suivre d'une façon systématique les raisons de prolongation ou de dépassement des montants maximums pour des raisons « exceptionnelles ». Il faut souligner dans ce cadre que l'indicateur lié au nombre d'avenants de prolongation conclus (1 cas cité en 2014) établi par l'unité Marchés constitue un indicateur de nature à assurer un suivi pertinent de cette action.

6.7. Fonctions sensibles Sensitive posts

Sur base des guidelines édictées par le Secrétaire général, l'analyse des fonctions sensibles à la Direction générale a fait l'objet d'un rapport exhaustif en juillet 2012.

A l'issue de cette analyse, les conclusions suivantes se sont dégagées :

- a. Les postes de management (Directeurs, Chefs d'Unités) impliquent l'exécution régulière de tâches pouvant être qualifiées de sensibles. Cependant, la supervision ainsi que les contrôles mis en place compensent largement ces risques.
- b. Pour la plupart des "fonctions financières" (initiateurs financiers, administrateurs financiers, vérificateurs, personnes habilitées à signer le conforme aux faits et le bon à payer, etc.), les risques pouvant être qualifiés de sensibles sont compensés par l'encadrement de même que par l'environnement de contrôle mis en place.
- c. Pour ce qui concerne le personnel technique, les risques liés au caractère sensible de certaines tâches sont suffisamment compensés par l'environnement de contrôle existant.
- d. Pour deux postes, l'évaluation montre qu'il reste un risque résiduel *positif* inhérent à la nature des tâches exécutées. Ce risque, atténué par un encadrement renforcé exercé par le middle management des unités concernées, est considéré comme acceptable. Les postes concernés sont :
 - Unité "Restauration et centrale d'achats" : employé administratif et technique - restauration (AST);
 - Unité "Transport de biens" : gestionnaire administratif et financier (AST).
- e. Pour les deux postes listés ci-après les actions correctives développées ci-après ont été prévues :
 - UCG, IT engineering specialist/coordinator ;
 - URCA, staff shop manager

Pour les exercices 2013 et 2014 une demande de mise à jour de l'évaluation effectuée en 2012 a été opérée auprès des unités. Cet exercice s'est concentré sur une information de toute modification dans l'hypothèse ou dans le cas :

- de postes où un risque résiduel sensible avait été identifié en 2012,
- où le risque lié à certaines fonctions a augmenté de façon significative,
- où de nouveaux profils auparavant inexistantes ont été ajoutés au sein de l'unité.

L'objectif était une revue simplifiée des résultats et conclusions émis en 2012 ainsi que l'identification d'éventuels changements dans le risque associé aux différentes fonctions.

L'examen des contributions reçues confirme que le risque lié aux postes de la DG INLO reste inchangé et que les conclusions de l'étude menée en 2012 demeurent valables.

Concernant les deux postes listés au point e) les évolutions suivantes sont à noter :

- poste de spécialiste en ingénierie IT (IT engineering specialist/coordinator) identifié en 2012 comme ayant un risque résiduel positif : les mesures prises (accès des données strictement encadré, transformation du poste de coordinateur en poste de Chef d'unité) ont conduit à supprimer en 2013 le risque résiduel relatif à cette fonction.

- staff shop manager : l'agent en place en 2012 a été remplacé, après son départ en pension par un nouvel agent.

Conformément aux instructions du Secrétaire général transmise le 9 janvier 2015 (note D(2015)48355), un nouvel exercice ciblé sera lancé en 2015 sur la base de l'expérience acquise lors du précédent exercice et des guidelines émises au niveau central.

6.8. Evaluation de la mise en oeuvre des normes minimales de contrôle interne Assessment of the implementation of minimum internal control standards

Tableau synoptique d'évaluation

N° norme	achevée	presque	en partie	démarré	à démarrer / NA
Section 1: Environnement de contrôle					
1. Déontologie et intégrité	X				
2. Mission, rôle et tâches	X				
3. Compétences du personnel	X				
4. Rendement du personnel	X				
5. Fonctions sensibles	X				
6. Délégation	X				
Section 2: Performance et gestion des risques					
7. Fixation d'objectifs	X				
8. Programmation pluriannuelle		X			(X)
9. Programme de travail annuel	X				
10. Contrôle de la performance sur la base d'objectifs et d'indicateurs		X			
11. Analyse et gestion du risque	X				
Section 3: Information et communication					
12. Information ad hoc en matière de gestion	X				
13. Enregistrement du courrier et systèmes d'archivage	X				
14. Signalement d'irrégularités	X				
Section 4: Activités de contrôle					
15. Documentation relative aux procédures	X				
16. Séparation des tâches	X				
17. Surveillance	X				
18. Relevé des exceptions	X				
19. Continuité des opérations	X				
Section 5: Audit et évaluation					
20. Identification et correction des insuffisances du contrôle interne	X				
21. Rapports d'audit	X				
22. Examen annuel du contrôle interne	X				

Commentaires sur le résultat de l'exercice annuel de l'autoévaluation des NMCI

1. Normes évaluées achevées - bonnes pratiques

Section 1 : Environnement de contrôle

Norme 1

La réglementation liée aux obligations en matière de déontologie/intégrité est accessible sur le site de la DG Personnel.

Par ailleurs, et afin de mettre l'accent sur ces exigences, le Directeur général de la DG INLO a diffusé en octobre 2014 une communication à l'attention de l'ensemble de son personnel destinée à rappeler les règles du Parlement en matière d'éthique et d'intégrité. L'Unité en charge de la passation des marchés est responsable de la coordination des procédures lancées par les unités de la DG de plus de 15.000 € depuis leur lancement

jusqu'à la signature du contrat. Elle assure la sécurité juridique du processus de passation des marchés. Elle gère notamment l'organisation matérielle des Comité d'ouverture des plis et d'évaluation des offres dont les membres sont systématiquement invités à signer une déclaration d'absence de conflit d'intérêt qui spécifie la portée des obligations induites par la signature de cette déclaration.

Norme 2

Les missions des directions et unités sont accessibles sur le portail intranet de la Direction générale. Les tâches et aspects organisationnels y sont détaillés.

La Direction générale définit de façon annuelle ses objectifs généraux. Les objectifs sont déclinés au niveau de chaque unité et font l'objet d'une publication sur le site intranet de la DG.

Norme 3

Les services centraux invitent les nouveaux ordonnateurs à suivre la formation "Principe généraux" préalablement à leur nomination. Il est conseillé aux nouveaux acteurs budgétaires de suivre le parcours de formation correspondant à leur profil/tâche. Des actions de sensibilisation ou formation/workshop sur-mesure ont été proposées en interne (formation portant sur les rapports d'activité, sur la préparation du budget, table ronde sur la passation des marchés publics...).

Norme 4

La pratique de la Direction générale est conforme à l'exercice annuel de notation fixé par l'institution.

Norme 5

En réponse avec la note D(2011)10324 du Secrétaire général venant préciser les lignes directrices centrales liées à l'identification des postes sensibles, la DG INLO a émis en 2012 un rapport détaillé sur le traitement des fonctions sensibles au sein de la DG. Pour l'exercice 2014 une demande de mise à jour de l'évaluation effectuée a été opérée auprès des unités.

Le résultat de cette mise à jour est détaillé en annexe 6.7.

Section 2 : Performance et gestion des risques

Norme 7

Les objectifs de la DG sont fixés annuellement. Ils sont accessibles sur le site Web de la DG et déclinés au sein de chaque unité.

Norme 11

En conformité avec le manuel de gestion des risques de l'Institution, un registre des risques a été initié. Ce registre couvre les principales activités de la Direction générale.

Cet effort se poursuit en collaboration, avec la mise en place d'une part d'un dialogue régulier avec le Risk Manager et avec le recrutement d'autre part en 2013, au sein de la Direction des Ressources, d'un administrateur plus particulièrement en charge du suivi de ce domaine.

Les registres de risques mis en place ont fait l'objet d'une revue en 2014 sous la houlette de l'administrateur chargé de coordonner la gestion des risques au sein la DG.

Section 3 : Information et communication

Norme 12

Les services centraux communiquent mensuellement à la hiérarchie et à la demande des tableaux de bord concernant l'exécution budgétaire. Les directions procèdent au suivi régulier de leur programme de travail lors des réunions de coordination mensuelles auxquelles l'Unité Finances participe pour les questions budgétaires.

Norme 13

La gestion du courrier et le système d'archivage des documents répondent aux exigences réglementaires. Les instructions portant sur :

- l'enregistrement et le traitement du courrier
- le tableau de gestion des documents de la DG, dont l'objectif est de :
 - permettre d'identifier la catégorie à laquelle correspond chaque dossier créé et détenu par chaque Direction/Unité de la DG en vue de gérer correctement sa conservation;
 - déterminer la durée de conservation de chaque catégorie de dossier en tenant compte de son utilité administrative pour les services, des obligations juridiques et légales et de sa valeur historique potentielle;

sont accessibles à l'ensemble du personnel de la DG sur le site intranet INLOWEB.

Norme 14

Un rappel des obligations que les fonctionnaires et autres agents sont tenus de respecter dans le cadre de leur fonction a fait l'objet d'une communication générale en octobre 2014 (Cf. la communication diffusée au personnel de la DG reprise dans la norme 1 « déontologie et intégrité »).

Section 4 : Activités de contrôles

Norme 15

Un manuel des procédures budgétaires et financières a été rédigé. Il est publié sur le site de la Direction générale et est donc directement accessible pour l'ensemble du personnel de la DG. Les mécanismes de mise à jour et unités de contact y sont définis.

Des mises à jour ont été opérées sur la section liée à la procédure budgétaire suite à l'entrée en vigueur, en juillet 2014, des règles internes de l'Institution.

Norme 16

Les circuits financiers en place au sein de la DG sont conformes aux exigences définies dans le règlement financier et ses modalités d'application en matière de séparation des tâches.

Norme 17

La vérification ex-post fait partie du système de contrôles de la DG INLO. Elle est complémentaire du contrôle ex-ante et a été instaurée par l'Ordonnateur délégué en relation avec les risques liés à l'environnement de gestion de la Direction générale.

Les vérifications sont effectuées sur base d'un programme de travail établi en tenant compte des risques inhérents aux opérations. Chaque vérification effectuée fait l'objet d'un rapport établi à l'attention de Directeur général.

La fonction est assurée par un administrateur et un assistant.

2. Normes évaluées **presque achevées - éléments à compléter**

Section 2 : Performance et gestion des risques

Norme 8

Une programmation pluriannuelle des travaux et appels d'offres est périodiquement mise à jour afin de planifier les actions correspondant aux missions et objectifs stratégiques de la Direction générale.

Cependant, cette norme s'applique et s'apparente plus strictement aux actions de la Commission (gestion de crédits dissociés) et ne semble pas devoir s'appliquer littéralement aux activités du Parlement européen.

Norme 10

Des tableaux de bord détaillés, destinés à établir un suivi des objectifs fixés en début d'exercice sont mis à jour périodiquement par les directions et leurs services afin d'assurer le suivi des missions qui leur sont assignées.

L'introduction du cadre d'exécution stratégique et du « Portefeuille de Projets du Parlement » devra s'accompagner d'indicateurs de suivi et de résultat.

3. Normes évaluées **partielles** ou **démarrées - points faibles et pratiques**

N/A

4. Normes évaluées à **démarrer** ou **non applicables**.

N/A

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2014 - DG INLO
Direction A

Objectif spécifique	Indicateur de résultat	Situation au 30/06/2014	Situation au 31/12/2014	Cible 2014	Comparaison /2013	Commentaires
Maintenir à un niveau élevé le contrôle de l'exécution budgétaire* (données financières du R.A.A.)	Taux d'engagement (%) des crédits annuels alloués (postes 2000; 2001; 2008; 2022; 2024; 2028)	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 84,4%	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 98,8%	85% ± 2% (1er trimestre) 90% ± 2% (2ème trimestre) 95% ± 2% (3ème trimestre) 100% ± 2% (4ème trimestre)	99,20%	
	Taux d'engagement (%) des crédits annuels alloués (postes 2007-01)	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 70,4 %	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 98,8 %	40% ± 15% (1er trimestre) 60% ± 15% (2ème trimestre) 85% ± 15% (3ème trimestre) 100% ± 15% (4ème trimestre)	98,90%	
	Nombre exceptions annuel	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 0	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 1	0-2	2	
	Moyenne annuelle délais de paiement	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 23,54	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 21,54	30 jours	22,08 j	
Assurer la gestion courante des immeubles*	Taux d'Exécution de la Maintenance Préventive - Techniques Spéciales**	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 90,03% <i>73.348 OT réalisés depuis le début du contrat, avec un retard cumulé de 1.400 OT</i>	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 100,39% <i>94.940 OT réalisés depuis le début du contrat, avec un retard cumulé de 1.396 OT</i>	90% ± 3%	103,42%	
	Pourcentage d'Interventions (correctives) effectuées à temps - Techniques spéciales	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 89,94%	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 86,01%	95% ± 5%	82,63%	
	Pourcentage d'Interventions effectuées à temps - Gros-Oeuvre/Second-Oeuvre	Données pas encore disponibles, les nouveaux contrats de maintenance gros œuvre - second œuvre sont en phase de mise en place	Données pas encore disponibles, les nouveaux contrats de maintenance gros œuvre - second œuvre sont en phase de mise en place	90% ± 3%		
	Notations des Contrôles de Qualité pour le Nettoyage	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 97,2 %	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 96,9 %	85% ± 2%	95,60%	
Contribuer à la réalisation de l'objectif de l'Institution visant à réduire ses émissions de CO₂ de 30 % d'ici 2020***	Eau	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 106,1 %	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 104,2 %	100% ± 1% de la consommation estimée	105,00%	
	Gaz/fuel	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 61,80 %	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 62,2 %	100 % ± 1% de la consommation estimée	79,10%	
Contribuer à la réalisation de l'objectif de l'Institution visant à réduire ses émissions de CO₂ de 30 % d'ici 2020**	Electricité	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 91,2 %	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 89,8 %		90,90%	
	CO2	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 61,80 %	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 61,7 %	100 % ± 1% de l'émission estimée	79,10%	
Contribuer à la codification du plan à moyen et long terme (master plan) des besoins immobiliers de l'Institution dans les trois lieux de travail	Clé d'égalité d'occupation des espaces à Bruxelles	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 93,6 %	Indicateur opérationnel dernière valeur calculée: 98,3 %	93,50%	93,60%	

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2014 - DG INLO

Direction A

<i>Objectif spécifique</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Situation au 30/06/2014</i>	<i>Situation au 31/12/2014</i>	<i>Cible 2014</i>	<i>Comparaison /2013</i>	<i>Commentaires</i>
<p>* Indicateurs calculés sur base des informations les plus récentes disponibles au 31.12.2014 (valeurs au 30.11.2014)</p> <p>** Cet indicateur est calculé mensuellement comme le rapport entre le nombre d'ordres de travail (OT) préventif exécutés le mois en question et le nombre d'OT prévus dans le planning du mois. Il est complété par l'indication du nombre d'OT en retard depuis le début du contrat et du nombre total d'OT réalisés depuis le début du contrat.</p> <p>*** Les valeurs cibles de ces indicateurs pour les consommations (ou pour l'émission) réelles ont été fixées à 100% de la consommation estimée, pour permettre de vérifier dans quelle mesure les objectifs d'économie d'énergie (notamment ceux pris par le contractant qui assure la maintenance des installations techniques) sont atteints. Pour cela, la consommation estimée sera calculée comme la différence entre la consommation de référence et l'objectif d'économie d'énergie. Les valeurs indiquées sont calculés sur base des informations les plus récentes disponibles au 31.12.2014, à savoir les consommations du mois de novembre (les données nécessaires au calcul des indicateurs sont disponibles avec un décalage d'environ 2 mois)</p>						

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2014 - DG INLO
Direction B

Objectif spécifique	Indicateur de résultat	Situation au 30/06/2014	Situation au 31/12/2014	Cible 2014	Comparaison /2013	Commentaires
Catering Unit						
	Wage cost percentage (as a percentage of sales)	82,07%	86,26%	reduction of the proportion of wage costs to 78 % of sales	80,63%	L'augmentation de 6% en 2014 s'explique par la diminution des recettes de 17% (ou 3.260 K EUR). La diminution des recettes peut trouver son explication dans la fermeture de plusieurs points de vente entre avril et juin 2014 (élections européennes) ainsi que dans la somme par passage dépensée par les clients. Cette dernière a diminué de 14% à Bruxelles et de 6% à Strasbourg. Seul Luxembourg enregistre une augmentation des revenus par passage de 1%. Situation au 30/11/2014
	Productivity performance : Total salary cost / by number of passages	4,41	4,35	ratio 4,00 to 4,50	4,57%	L'amélioration du ratio provient de Bruxelles. SODEXO a réussi à réduire le coût du personnel par passage de 7%. Par contre, la situation s'est détériorée de 12% à Luxembourg et de 0,51% à Strasbourg. Il est à noter que le nombre de passages pour l'ensemble des 3 sites a diminué de 7%. Ceci veut dire qu'il y a moins de passages pour couvrir les frais du personnel. Situation au 30/11/2014
Furniture Unit						
	Annual Inventory: Stock Keeping Units (with assigned unique identification number) controlled = Nber of controlled SKUs/total Nber SKUs in inventory	51%	88,60%	95%	89,20%	Calcul du pourcentage : Nombre de biens traqués / total de biens inventoriés
	Delivery performance for office supplies : delivery within 48 h (standard in the sector)	85%	85,80%	delivery to 80 %	70,30%	Calcul du pourcentage : Nombre de commandes dans les 48h* / Total de commandes encodées *date de commande - date de livraison
	Delivery performance for paper supplies : delivery within 48 h (standard in the sector)	99%	98,50%	delivery to 98 %	96,20%	Calcul du pourcentage : Nombre de commandes dans les 48h* / Total de commandes encodées *date de commande - date de livraison
Cars Unit						
	Cost per order: Total annual expenditure for transport services provided by the external contractors in Brussels and Strasbourg/total number of MEP transports executed	Brussels: 50,68 € Strasbourg: 48,06 €	Brussels : 2.421.707,74 € / 51.763 MEP transported = 46,78 € Strasbourg: 1.583.110,75 € / 29.108 MEP transported = 54,39 €	cost per order should be inferior or equal to cost for order in the previous year	Brussels: 47,26 €, Strasbourg: 50,52 €	
	Quality performance : Order entry accuracy : Total number of complaints received/total number of courses	0,0004%	45/80.871= 0,0005%	less than 1 % of all orders	0,0005%	
	Human resources productivity performance = Total number of hours invoiced by external service providers/total number of external drivers	Bruxelles: 35.778,5 h/65 chauffeurs aux heures de pointe = 550,44, Strasbourg: 17.919,25 / 85 chauffeurs aux heures de pointe = 210, 81	Bruxelles: 69.291 h/65 chauffeurs aux heures de pointe = 1.066,01 Strasbourg: 38.612 h/ 85 chauffeurs aux heures de pointe = 454,25		no data	to measure the cost effectiveness ratio per external driver

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2014 - DG INLO
Direction B

Objectif spécifique	Indicateur de résultat	Situation au 30/06/2014	Situation au 31/12/2014	Cible 2014	Comparaison /2013	Commentaires
Removals of Goods Unit						
	Delivery performance : trunks/documents delivered on time	99,74%	99,85%	100%	99,79%	
	Growth of the number of accidents at work per year	3 accidents	4 accidents	no work related accidents	-	new KPI, no data kept 2013
Conference Ushers Unit						
	Service performance : Number of official meetings assisted per usher per month	Jan: 60, Feb: 60, Mar: 60, Apr: 40, May: 3, June:20 Average: 40,5	July: 58, Aug: 0, Sept: 59, Oct: 52, Nov: 52, Dec: 38, Average: 43,16 Average of 2014: 41,83	average of 64 meetings	71,54	La législature a commencé avec un nombre de réunions inférieur à la normale. Par contre, il faut remarquer l'importance de ces réunions et leur longueur, ce qui a fait que les équipes devaient être renforcés (plus de huissiers par réunion).
	Human resources productivity performance : % of employees taken part in professional training	65%	82%	80 % the staff trained (electoral year)	3%	New KPI for 2015 will replace the one of 2014: Number of hours of professional training per staff member. With the target of 17 hours per staff member.
	Human resources productivity performance : average overtime hours per person per month	Jan: 36, Feb: 38, Mar: 33, Apr: 25, May: 42, June:15 Average: 31,5	July: 32, Aug: 0, Sep: 37, Oct: 32, Nov: 39, Dec: 25 Average: 27,5, Average of 2014: 29,5	to decrease the average overtime to 40 h/month on average per usher	no data	Head of Unit decreased the average overtime target from 40h in 2014 to 35 h in 2015
Mail Ushers Unit						
	Service performance : Number of MEP/Staff offices served per usher /per year	194 offices/usher in Brussels, 113 offices/usher in Luxembourg	177 offices/usher in Brussels, 113 offices/usher in Luxembourg	120 offices/usher in Brussels 110 offices/usher in Luxembourg	120 offices/usher in Brussels 110 offices/usher in Luxembourg	An increase of 47 % in Brussels due to reduction of staff in 2014. Since September 2014, 3 in Luxembourg affected ushers are temporary working for the Conference Ushers (still included in the calculation).
	Human resources productivity performance : Number of absences caused by sick leave/Total number of employees per year	567 days of sickness/61 employees = average of 9,3 days	1049 days of sickness (all staff included) for 60 staff members or 17,5 days sickness leave per staff member	to reach in average less than 18 sick leave days/usher/year	22,7 sick leave days/usher	
	Human resources productivity performance : Average overtime hours/usher/year	492,75 hours overtime/56 employees = average of 8,79 hours	803 hours overtime/56 employees = average of 14,34 hours	30 overtime hours/year/usher	no data	Reduction of more than 50 % in 2014 achieved. Head of Unit decreased the average overtime hours target from 30 h in 2014 to 15 hours in 2015
One-Stop Shop for Members						
	Quality performance : % changes in customer satisfaction levels measured through bi-annual survey	N/A	88,60%	80%	no data	first survey only to be completed in October, when Members have a basis for completing this
	Service delivery performance : answers to Members requests delivered on time	100%	100%	100%	no data	deadlines as defined in Bureau Decision setting up the OSS

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2014 - DG INLO
Direction C

Objectif spécifique	Indicateur de résultat	Situation au 30/06/2014	Situation au 31/12/2014	Cible 2014	Comparaison /2013	Commentaires
Unité Marchés						
Charge de travail	Nombre de procédures traitées/an	41 (=100% de prise en charge)	70 (=100% de prise en charge)	100 % de prise en charge		saisines Unité Marchés
Efficacité de planification	Nombre de marchés déprogrammés	2	3 (4,1%)	10 % max		p.m. GOSO STR, mise en conformité incendie BRU, achat uniformes hommes
	Nombre d'avenants de prolongation	0	1	0		supérieurs à 60 k€ prolongation mobilier de bureau hors procédure PN 134; p.m. avenants Koné et Dalkia sont des extensions mais pas prolongations; augmentation capacité housing; augmentation plafond plâtrerie STR en cours II.Q;
Efficacité de passation	Nombre de marchés attribués dans le délai cible	non disponible	non disponible			donnée sera disponible dans volet 2 PMP
	Nombre de plaintes et recours fondés	0	0	0		
Qualité des critères et de la préparation	Nombre de procédures infructueuses	1	3 (3,4%)	jusqu'à 5 %		AO qui de par leur rédaction n'ont appelé aucun intérêt du marché = aucune offre, même évaluée irrecevable ou inappropriée (par lots); sur 94 (non)attributions en 2014
	Nombre moyen d'offres recevables par procédure	non disponible	2,42			moyenne arithmétique simple >60 k€ (procédures UCMP et non-UCMP) du rapport "marchés attribués" WebC yc infructueux
	Nombre moyen d'offres par procédure de faible valeur	non disponible	1,85			moyenne arithmétique simple entre 15 et 60 k€ (procédures UCMP et non-UCMP) du rapport "marchés attribués" WebC yc infructueux
Unité Finances						
Préparer et coordonner les demandes de virement de crédits	Demandes traitées dans un délai d'une semaine et approuvées par la FINS/BUDG	3 demandes traitées dans les temps 100 %	14 demandes traitées dans les temps 93 %			
Garantir la fonction d'administrateur Finord et WebContracts	Assurer en permanence une continuité de service	1 j non couvert 99,17 %	3 j non couverts 98,66 %			
Mettre à jour le manuel de procédures internes (chapitre budgétaire) en liaison avec l'adaptation de la réglementation interne en matière budgétaire	Finalisation du manuel reprenant l'ensemble des modifications dans les trois mois qui suivent l'adoption des nouvelles règles internes. En assurer une publicité adéquate par le biais d'une communication aux agents financiers (mail, présentation lors des réunions de coordination budgétaire des nouveaux éléments réglementaires...)	en cours	mise à jour effectuée et fiches publiées au 30/09/2014			
Mettre en œuvre les propositions de simplification des procédures et des circuits budgétaires telles qu'adoptées suite au rapport final du groupe de travail « Exécution budgétaire »	Suite aux conclusions du groupe de travail, décision de mettre en place un groupe de travail technique interservices pour évaluer les circuits et procédures de traitement des pièces budgétaires		Rapport et conclusions du nouveau groupe de travail transmis à l'ordonnateur délégué le 06/10/2014			Création d'un nouveau groupe de travail interservices des agents financiers. Conclusions rendues en octobre 2014.

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2014 - DG INLO
Direction C

<i>Objectif spécifique</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Situation au 30/06/2014</i>	<i>Situation au 31/12/2014</i>	<i>Cible 2014</i>	<i>Comparaison /2013</i>	<i>Commentaires</i>
Unité Personnel						
Assurer au mieux le support et la coordination de la DG et de ses services en matière de recrutement	Durée entre la réception de la décision hiérarchique d'ouvrir un poste et l'entrée en fonction du fonctionnaire	non mesurable	100%	120 jours ouvrables		
	% du nombre de Directeurs et Chefs d'Unité "satisfaits" ou "très satisfaits" avec les services de recrutement suite à un survey de satisfaction	non mesurable	non mesurable	75%		
Veiller à la mise en œuvre de la politique de programmation des carrières conformément à la réglementation concernant la notation et la promotion	% du Nombre de procédures rapnots cloturées dans le délai	100%	71% avant 31/03/2014 100% pour le 28/05/2014	100%		
Informier, assister et conseiller la DG et ses services en vue de l'identification des besoins de formation	Nombre de jours de formation par an et par agent		16% (cours de langues exclus) 33% (y compris les cours de langues)	% des agents qui ont suivi au moins 5 jours de formation		
Unité Informatique						
Respect des délais de développement par rapport aux actions planifiées	% de développement terminés dans les délais par rapport aux actions planifiées	80%	85%	80 – 90 %		
Garantir la mise à jour du hardware	% de remplacement du matériel obsolète	100%	100%	90%		

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2014 - DG INLO
Direction D

<i>Objectif spécifique</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Situation au 30/06/2014</i>	<i>Situation au 31/12/2014</i>	<i>Cible 2014</i>	<i>Comparaison /2013</i>	<i>Commentaires</i>
Réaliser les travaux du projet "EASTMAN - Maison de l'Histoire européenne" du point de vue des infrastructures conformément aux décisions des autorités politiques et budgétaires; collaborer avec la DG-COMM pour clarifier et gérer les interfaces contenu-contenant.	Respect des échéances et des coûts	Respect du délai : le PV du Bureau du 10.03.14 acte que "les travaux de rénovation de la Maison devraient s'achever à la fin 2014 tandis que le contenu de l'exposition serait prêt pour la fin 2015". L'avenant 3 en cours de finalisation fixe le 15.12.14. Respect du budget : Le budget géré par la DG-INLO porte sur le bâtiment (31,4 Mio €) et certains aménagements relatifs aux visiteurs (3,6 Mio €) soit 34,0Mio €. Il n'y a pas de modification dans l'estimation globale. Le niveau actuel d'engagement est de 31,3Mio €.	Respect du délai : l'entreprise a annoncé que, compte tenu d'une série d'éléments, les travaux ne pourraient se terminer avant le 15.12.2014. Un nouveau planning a été transmis par l'entreprise mentionnant une fin en juin 2015. Discussions en cours Respect du budget : le budget géré par la DG-INLO porte sur le bâtiment (31,4 Mio €) et certains aménagements relatifs aux visiteurs (3,6 Mio €) soit 35,0Mio €. Il n'y a pas de modification dans l'estimation globale. Le niveau actuel d'engagement est de 31,5Mio €.	Mise à disposition du bâtiment pour démarrer l'installation des expositions Respect du budget DG-INLO, à savoir, bâtiment (31,4 M €) et certains aménagements relatifs aux visiteurs (3,6 M €) soit 35,0M€	Modification du délai	
Projet KAD	Respect des échéances et des coûts	Poursuite des travaux de gros-œuvre : - Signature du marché des façades en janvier et réalisation au premier semestre des études préalables au lancement de la production des façades ; - Lancement de l'appel d'offres n°4 (techniques et second œuvre) début juillet ; - Finalisation des études de l'appel d'offres n°5 (second œuvre et gros œuvre chantier Ouest) pour fin juillet.	- Réalisation à +/- 45% des travaux du gros-œuvre Est. Coût projeté inférieur au montant du contrat ; - Finalisation des travaux d'évaluation de l'AO4 et préparation des dossiers des premières attributions. A l'exception du Lot74, dont l'offre sera rejetée, les autres offres respectent globalement le budget du PE ; - Réception et ouverture des offres de l'AO5 ;	- Progression des travaux selon planning cadre ; - Réalisation des AO4 et AO5 couvrant ainsi, avec les 40% déjà attribués précédemment, 90% du budget du projet.	voir commentaire	Les travaux progressent dans le respect du planning cadre remis à jour et dans le respect du coût d'objectif. L'analyse des résultats des AO 4 et 5 permettra de prendre les mesures nécessaires pour fiabiliser le coût projeté tout en le maintenant en deans du coût d'objectif.
Finaliser les études et lancer les appels d'offres pour les travaux de rénovation complète du bâtiment Václav Havel à la suite de son acquisition (ex bâtiment B).	Respect des échéances et des coûts	Les études ont été finalisées en octobre 2013 et l'appel d'offres a été lancé par la suite le même mois. Le marché est en phase d'attribution.	Le contrat de travaux a été signé avec l'entreprise générale le 29/08/2014 pour un montant de 9,98 Mio €, inférieur de 4% au montant estimé de 10,40 Mio €. Durée des travaux de 22 mois selon le planning contractuel, conformément à la prévision du cahier des charges.	Attribution du marché pour un montant estimé à 10,40 Mio € démarrage des travaux et durée prévue des travaux de 22 mois.	Objectifs d'échéances et de coût atteints	

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2014 - DG INLO
Indicateurs liés à la performance budgétaire de la Direction générale

<i>Objectif spécifique</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Situation au 30/06/2014</i>	<i>Situation au 31/12/2014</i>	<i>Cible 2014</i>	<i>Comparaison 31/12/2013</i>	<i>Commentaires</i>
Maintenir à un niveau élevé le contrôle de l'exécution budgétaire (données financières du R.A.A.)	% utilisation crédits courants (engagements)	76%	99%	85-95%	98%	
	% utilisation crédits reportés (paiements)	26%	90%	85-95%	93%	
	Délai de paiement (% de factures traitées dans les délais contractuels)	89%	91,50%	90%	90%	